

# Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 696 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011  
ville-cesson-sevigne.fr



## RETOUR EN IMAGES sur l'année 2010

RÉTROSPECTIVE

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS ..... **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ ..... **08 25 74 35 50**  
Service d'urgence 24 h/24 ..... **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE ..... **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE ..... **02 99 83 52 14**  
..... **06 09 35 73 92**
- POMPIERS ..... **.18**
- SAMU 35 ..... **.15**
- URGENCE sans abri ..... **.115**
- C<sup>ie</sup> DES EAUX (urgence) ..... **0 811 904 904**

## MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

## INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

## PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

## AMBULANCES

- Ambulances Sévigné ..... **02 99 86 06 96**

## NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE ..... **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR ..... **02 99 83 65 28**

## MAIRIE

[www.cesson-sevigne.fr](http://www.cesson-sevigne.fr)

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
  - Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
  - Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
  - Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone ..... **02 99 83 52 00**  
Télécopie ..... **02 99 83 46 63**  
Courriel ..... [mairie@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:mairie@ville-cesson-sevigne.fr)

## DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
(fermée le jeudi après-midi)  
Appel gratuit ..... **0 800 01 14 31**

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone ..... **02 99 83 52 02**

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

### Permanences :

- Du 3 au 9 janvier : Claude GÉRARD
- Du 10 au 16 janvier : Anne-Marie HERBLIN
- Du 17 au 23 janvier : Claudine DAVID

## DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

## Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu le **mercredi 26 janvier à 19h**.

# ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

## UNE ANNÉE DE GRANDS TRAVAUX

**L'**année qui vient marquera par l'importance des chantiers entamés ou réalisés dans notre Ville.

### Seront achevés dans les mois qui viennent :

- la salle de tennis de table (ouverture prévue en septembre, inauguration fin octobre) ;
- la réfection du sol et des tribunes du Carré Sévigné (de mai à octobre) ;
- le centre technique municipal permettant le transfert des services techniques en juin ;
- la passerelle de la Valette lancée au printemps au-dessus de la Vilaine tout comme la ferme de la Frinière rénovée ;
- l'installation en avril de plusieurs services municipaux dans la mairie annexe (ex : CDAS).

### D'autres chantiers vont démarrer sur le court terme :

- l'Espace Citoyen, opérationnel en septembre 2012 ;
- le château d'eau, près de la rocade Nord ;
- la maison funéraire proche du cimetière.

### Et certains autres sur le long terme :

- La ligne à grande vitesse permettra au TGV de traverser notre commune au printemps 2016. Mais la campagne de recherches archéologiques sur le tracé va démarrer au premier trimestre 2011.
- Le métro, en 2018, permettra de rallier en quelques minutes, le centre de Rennes depuis les Champs Blancs et inversement. D'ores et déjà, les architectes et le nom des stations (Atalante



et Cesson-Viasilva pour les deux cessonnaises) sont connus,

- VIASILVA "la Ville de demain" est stimulée par l'arrivée du métro. La ZAC des Champs Blancs, terre d'accueil d'immeubles de bureaux développera l'attractivité de la technopole, tout comme la ZAC des Pierrins, plutôt destinée à l'habitat. L'acquisition des 25 % de terrains restants se poursuivra activement dans les mois à venir. Jusqu'à présent, 3 millions d'euros ont été engagés sur le budget de la Ville pour acquérir ces terrains. Le budget des Pierrins les prendra à sa charge une fois créé.

- La révision du Plan Local d'Urbanisme continuera toute l'année pour s'achever dans les premiers mois 2012.
- Les études sur la réhabilitation lourde du Centre culturel et sur la consolidation du clocher de l'église vont se poursuivre.

### Enfin, trois actions particulières vont animer les semaines qui viennent :

- l'adoption de la charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans tous les domaines ;
- la préparation du dossier de candidature au titre de la Ville la plus sportive de France à déposer début mars ;
- l'installation à la piscine d'un atelier de remise en forme pour les femmes se relevant d'un cancer.

Cette année 2011, que je souhaite pour toutes et pour tous la plus belle possible, rendra grâce aux efforts consentis, notre ville encore plus facile à vivre, plus dynamique, plus attractive.

**Bonne année !**

# CONTACTER LES SERVICES DE LA MAIRIE

## ■ Standard général de la mairie

02 99 83 52 00

## ■ Télécopie mairie

02 99 83 46 63

## ■ Cabinet du Maire

02 99 83 52 02

## ■ Affaires générales

02 99 83 52 04

## ■ Services techniques

02 99 83 52 06

## ■ Finances

02 99 83 52 08

## ■ Ressources humaines

02 99 83 52 09

## ■ État-civil • Élections

02 99 83 52 12

## ■ Urbanisme

02 99 83 52 13

## ■ Action sociale et solidarités

02 99 83 52 31 ou 02 99 83 52 33

## ■ Police municipale

02 99 83 52 14 ou 06 09 35 73 92

## ■ Sports et loisirs

02 99 83 52 15

## ■ Communication

02 99 83 62 01

## ■ Culture

02 99 83 52 20

Courriel : [mairie@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:mairie@ville-cesson-sevigne.fr)  
L'information et les services municipaux  
en continu sur [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## DÉPANNAGE-VENTE ÉLECTROMÉNAGER

Toutes marques - Installations

**B. COLLÉAUX - 02 99 62 05 12**

Les Touches - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ



**Cycles Béon  
Cesson**

Concessionnaire : MBK - LOCK - LAPIERRE - ORBEA - PEUGEOT MTC - FYM

44 B, rue de Bray - CESSON - **02 99 22 79 15**  
Fax : 02 99 51 22 85 - [www.beonsports.com](http://www.beonsports.com) - [gerard.beon@wanadoo.fr](mailto:gerard.beon@wanadoo.fr)

**SAV  
assuré**

# SOMMAIRE

## En direct de la municipalité

Rétrospective .....	6
Informations municipales .....	16
La page de l'opposition .....	30
Les restaurants scolaires .....	31



## Actualités de la commune

Arrêt sur images .....	32
Développement durable .....	33
Petites annonces .....	36



## Le petit Cim

Dates à retenir .....	37
Jeunesse .....	38
Culture .....	42
Sports .....	48
Associations .....	49
Cinéma .....	51



## CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur  
**communication@ville-cesson-sevigne.fr** • Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle ([www.la-manivelle.com](http://www.la-manivelle.com))
- Impression : TPI - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : Fête de l'été 2010 - Pascal Fonteneau - Photo Club de Cesson-Sévigné
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 600 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



**REMISE DES DOCUMENTS** pour le **CIM du 15 janvier** : le **lundi 3 janvier** avant 12h et **pour le CIM du 1<sup>er</sup> février** : le **lundi 17 janvier** avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)

# RETOUR EN IM

## sur fin 2009



# AGES et 2010

Réunions de quartier, manifestations sportives et culturelles, actions créatrices de lien social et de solidarité, valorisation du cadre de vie, économies d'énergie ou grands projets... Une année chargée vient de s'achever avec le souci de mieux aménager encore notre ville pour tous et de répondre aux attentes des habitants dans leur quotidien.



- ① **8 décembre 2009** : Rennes Métropole, en relation avec la Ville, initie une réunion de concertation avec les riverains sur le projet d'aménagement de la future ZAC "Petite Touche Aury - Chêne Morand".
- **11 décembre** : le musée des transmissions - Espace Ferrié reçoit le trophée Handistar, catégorie Espaces publics, pour son accessibilité à la plupart des handicaps.
- **29 décembre** : le service Accueil et État civil réalise son 1000<sup>e</sup> passeport biométrique depuis l'installation des deux stations, fin juin 2009.
- ② **Fin décembre** : en signant la Convention des maires, la Ville s'engage pour réduire d'au moins 20 % sa consommation d'énergie (soit 2 731 443 Kwh) tout en produisant des énergies renouvelables.
- **Fin décembre** : la première demande de permis de construire est déposée pour la ZAC des Champs Blancs. Il s'agit de 12000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires.
- **1<sup>er</sup> janvier 2010** : le CIM passe en quadrichromie dans le but d'améliorer toujours plus la visibilité du dynamisme de notre ville.
- ③ **Janvier** : Anthony Blanchet, 16 ans, publie son premier roman fantastique.
- **Janvier** : Cesson-Sévigné est sur le réseau social Facebook.
- ④ **9 et 10 janvier** : le lycée Sévigné s'illustre lors des championnats de France d'athlétisme indoor UNSS en remportant le titre par équipe sur les courses de haies.
- **13 janvier** : 1<sup>re</sup> réunion publique concernant l'étude morphologique et réglementaire sur les 22 lotissements communaux.
- ⑤ **15 janvier** : Jean-Louis Tourenne, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, visite le collège Bourgchevreuil, la Maison de l'enfance puis le Centre Départemental d'Action Sociale de la Couronne rennaise Est.
- ⑥ **19 janvier** : 32 logements sociaux gérés par Aiguillon Construction sont livrés au 5, rue des Myosotis.
- ⑦ **25 janvier** : 50 enfants de la maternelle Bourgchevreuil font des semis pour vendre agapanthes, muguet ou encore potirons afin de partir en classe de mer, du 26 au 30 avril.
- ⑧ **29 janvier-1<sup>er</sup> février** : une action de solidarité est menée avec l'association "Atelier au Fils d'Indra" pour soutenir un atelier traditionnel de toiles brodées à Pondichéry.
- **Début février** : démarrage de l'opération La Fresnerie 2 - premier bâtiment basse consommation (BBC) de la commune, cours de la Vilaine.
- ⑨ **3 février** - La Poste est inaugurée après deux mois de travaux de modernisation.
- ⑩ **Mi-février** : démolition du manoir de Champagné, propriété du Conseil régional, pour raisons de sécurité. Seuls le portail et le four à pain sont conservés.
- ⑪ **Du 13 au 19 février** : le projet municipal "À nous la montagne !" permet à 9 Cessonnais du service Jeunesse de par-

>>



12



13



14



16



15



17



18

>>

tir en séjour ski à moindre coût, en partenariat avec Cesson Vacances Nature.

- **Du 18 au 27 février** : exposition itinérante "Danses Noires, Blanche Amérique" au Centre culturel, produite par le Centre National de la Danse avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis et Spectacle Vivant en Bretagne.
- 12 **21 février** : Julian Emonet, 18 ans, participe aux championnats méditerranéens de hand avec l'équipe de France Jeunes. Il termine 3<sup>e</sup> et meilleur ailier gauche.
- **24 février** : la wiki radio de la société Saooti permet de vivre le match de hand Cesson/Dunkerque via les sites internet de l'OCC et de la Ville.
- 13 **5 et 12 mars** : la Ville organise deux réunions de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des associations.
- 14 **Du 8 mars au 7 avril** : Marc Desgrandchamps présente ses peintures récentes à la galerie Pictura.
- **12 mars** : le pôle Patrimoine reçoit les CD regroupant la numérisation de trois registres de délibérations du conseil municipal sous la période révolutionnaire.

- 15 **12 et 13 mars** : dans le cadre du "Printemps des Poètes", deux comédiens à mobylette lient des textes en différents lieux inhabituels de la ville.
- **14 et 21 mars** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tour des élections régionales avec un taux de participation respectif de 53,27 % et de 57,18 %.
- 16 **Mi-mars** : la gestion différenciée des espaces verts communaux s'amplifie avec une quinzaine de sites concernée pour favoriser la nature en ville.
- **Mi-mars** : une étude sur le patrimoine bâti d'intérêt local est réalisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- 17 **Mi-mars** : la butte entre la place de Waltrop et la rue de la Chalotais est nettoyée et aplanie en vue de la construction de l'Espace Citoyen et d'un programme de logements sociaux.
- **15 mars** : le groupe de rock cessonnois "The Crown", qui répète à la maison des jeunes l'Escal, sort son 1<sup>er</sup> album.
- 18 **18 mars** : plantation de deux arbres dans le parc de la résidence d'Automne dans le cadre d'un projet in-



19



20



21



22



23



24



25



26



27

tergénérationnel avec une classe de CM1 de l'école Beausoleil.

- **20 mars** : restitution du travail mené par le saxophoniste et compositeur Stéphane Payen à l'issue du stage proposé aux élèves de l'école municipale de musique et des classes de primaire.
- ①9 **22 mars** : soirée de sensibilisation avec Annie Junter autour de l'égalité femmes-hommes dans la vie quotidienne, à l'occasion de "Mars au féminin".
- ②0 **25 mars** : remise des clés aux 31 nouveaux locataires du programme social "Les Ajoncs", d'Aiguillon Construction, rue de la Rivière.
- **Fin mars** : la Ville mandate l'architecte pour le suivi de la restauration de l'église Saint-Martin.
- ②1 **27 mars** : première étape des états généraux du développement durable avec le volet énergie.
- ②2 **27 mars** : élection des 17 membres du 1<sup>er</sup> Conseil municipal des jeunes.
- ②3 **31 mars** : 1<sup>re</sup> réunion de quartier pour l'implantation d'une maison funéraire, rue du Grand Domaine. Le site d'implantation définitif est validé le 30 avril.

- **1<sup>er</sup> avril** : réunion publique pour présenter le budget 2010 puis échanger avec les Cessonnois.
- ②4 **3 et 4 avril** : le lycée Saint-Etienne remporte la finale nationale du Trophée de robotique.
- ②5 **Du 12 au 16 avril** : stage multisports pour initier les enfants du service Jeunesse aux activités de pleine nature.
- **Mi-avril** : l'équipe réserve de hand monte en Nationale 2.
- ②6 **Du 15 au 20 avril** : le festival "Youhumour", parrainé par Anne Roumanoff, présente une quarantaine d'artistes.
- **Du 23 au 25 avril** : 62<sup>e</sup> rencontres régionales du court-métrage organisées par le Vidéo Club Cessonnois à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire.
- ②7 **Fin avril** : livraison de plusieurs programmes de logements sociaux sur l'axe Est-Ouest par Habitat 35, HLM Les Foyers et Aiguillon Construction.
- **Début mai** : les travaux de mise aux normes incendie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite démarrent à la maison de retraite Beausoleil (Mapad).

>>

© ERIC BELLANDE



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37

- >> **28 1<sup>er</sup> et 2 mai** : 5<sup>e</sup> victoire de Laurent Suppi au Tri-Cesson.
- 29 7 mai** : Journée du Souvenir sur le thème de la citoyenneté avec la participation de près de 400 enfants.
- 7 mai** : pose symbolique de la 1<sup>re</sup> pierre pour la construction de la salle de tennis de table, boulevard Dézerseul et inauguration de la stèle commémorative Roger Belliard, à l'entrée du stade d'honneur.
- 30 Du 14 au 16 mai** : visite du Comité de jumelage de Waltrop pour un week-end convivial avec la pose symbolique de la 1<sup>re</sup> pierre de l'Espace Citoyen, sur la place de Waltrop.
- 31 Du 14 au 16 mai** : 25 ans du cercle Les Perrières et 20 ans du bagad de Cesson-Sévigné.
- 32 Mi-mai** : mise en place de jardins mobiles pour des résidents de la maison de retraite Beausoleil.
- 19 mai** : le marché bio du mercredi après-midi s'étoffe puisqu'il accueille 6 nouveaux commerçants.
- 33 21 mai** : petit-déjeuner européen au collège pour les élèves de 4<sup>e</sup>.
- 25 mai** : l'acte de vente est signé avec Réseau Ferré de France pour la traversée de la LGV sur des terrains communaux, dans les parcs du Bois de la Justice et de la Monniais.
  - 26 mai** : les tarifs municipaux 2010-2011, présentés en Conseil municipal, reflètent l'action sociale de la municipalité.
- 34 27 mai** : le challenge sportif départemental René Aubry se déroule sur le stade municipal. Il accueille plus de 1 500 sportifs de 42 établissements spécialisés pour les personnes en situation de handicap mental.
- 35 29 mai** : inauguration du club-house du golf municipal 9 trous.
- 36 30 mai** : les moins de 18 ans sont champions de France de handball.
- 37 Juin** : de nombreux habitants organisent des réunions conviviales dans les quartiers afin de créer du lien entre voisins.
- Juin** : présentation des travaux menés autour de l'arbre, par des résidents des maisons de retraite. Objectif :



38



39



40



41



42



43



44



45



46



47

porter un nouveau regard sur les personnes âgées et leur lieu de vie.

38 **1<sup>er</sup> juin** : installation officielle du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

39 **3 juin** : 1<sup>er</sup> rencontre de l'atelier d'urbanisme citoyen créé dans le cadre de l'aménagement de la future éco-cité Viasilva.

40 **Du 7 au 13 juin** : Guillaume Alzingre, en canoë monoplace au club des Poissons Volants, participe aux championnats du Monde de descente de rivière en Espagne et termine à la 3<sup>e</sup> place.

• **8 juin** : passage au tout numérique, la plus grande évolution de la télévision depuis la couleur.

41 **9 juin** : remise des prix du concours national de la résistance et de la déportation.

42 **Du 12 au 14 juin** : championnat de France UNSS d'athlétisme avec la participation de 120 équipes (1 600 collégiens) sur le stade d'honneur.

43 **14 juin** : dans le cadre de la coopération décentralisée avec Dankassari, des étudiants de l'Insa vont sur place durant 6 semaines pour contribuer à la réha-

bitation de l'adduction d'eau potable.

44 **Du 14 au 18 juin** : les communes d'Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard proposent un séjour commun en Charente Maritime pour les seniors aux revenus modestes.

• **15 juin** : coupure expérimentale de l'éclairage public entre 1h10 et 5h10 en centre-ville.

45 **17 et 24 juin** : réunions publiques dans le cadre de la concertation en cours sur l'étude d'adaptation des règlements des lotissements.

46 **Du 21 au 25 juin** : la 1<sup>re</sup> fête du sport réunit plus de 1 000 scolaires pour les initier à plusieurs disciplines sportives.

• **21 et 25 juin** : inauguration de deux programmes immobiliers (150 logements), rue des Saules et rue de Rennes, par Icade et la Secib.

47 **22 juin** : le 30<sup>e</sup> Palmarès sportif récompense les champions en herbe et confirmés tout comme les compétiteurs, entraîneurs et dirigeants bénévoles.

• **23 juin** : réunion de quartier aux Hauts de Bray avec le maire et des services municipaux.

>>



48



49



50



51



52



53

>>

- 48 **25 et 26 juin** : "Sortez, c'est l'été !", qui regroupe la fête de la musique et la fête de l'été, est un succès incontestable avec des arts de la rue, des spectacles, concerts, bal populaire et feu d'artifice.
- **28 juin** : un protocole d'accord est signé entre la Ville et EDF en faveur de la réduction des consommations d'énergie.
- 49 **29 juin** : 1<sup>er</sup> Conseil municipal des jeunes avec le vote du règlement intérieur puis le choix des actions à mener dans les trois commissions Environnement, Citoyenneté et Cantine.
- **Juillet** : Wolfgang Olivier, de l'OCC Tennis, est en équipe de France des 12 ans qui décroche le titre de champion d'Europe.
- 50 **9 juillet** : inauguration de l'extension de la piscine sports et loisirs, démarrée en mai 2009 pour améliorer les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel communal.
- **12 juillet** : Gwénaëlle Hamon, vice-présidente de Rennes Métropole chargée de l'économie, et Michel Bihan, le maire, vont à la rencontre des sa-

- **ariés grévistes de Thomson Grass Valley.**
- 51 **16 juillet** : un arrêté ministériel est pris pour sensibiliser la population aux gestes de premiers secours et à l'utilisation de défibrillateurs dont l'installation se développe dans les lieux publics.
- 52 **28 août** : visite de Michel Cadot, préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine, en Mairie et au siège du groupe Samsic Europe.
- **30 août** : "Cesson-Sévigné, une ville pour tous" affirme son image lors d'une 1<sup>re</sup> campagne d'affichage sur l'agglomération rennaise.
- **Septembre** : l'Institut européen Ister s'implante au 32, rue du Chêne Germain.
- 53 **Septembre** : aménagement d'un nouveau rond-point, route de Chantepie, pour fluidifier la circulation liée à l'aménagement de la nouvelle déchèterie et du futur Centre technique municipal. Les travaux de terrassement pour la construction du nouveau Centre technique municipal démarrent près de l'ancienne ferme de la Monniais. C'est également le début des travaux d'assainisse-



54



55



56



58



57



59

ment collectif à la Valette et à la Normandière et le début de la construction du campus technologique de Technicolor, sur la ZAC des Champs Blancs.

- **Septembre** : dans le cadre de l'égalité femmes-hommes au travail, le diagnostic du personnel communal est remis à la Mairie pour définir un plan d'actions concrètes pour remédier aux inégalités constatées.
- **Septembre** : début du recensement agricole décennal. Cette vaste enquête nationale se déroule jusqu'en avril 2011.
- 54 **Septembre** : la Ville acquiert l'espace agro-naturel de 5 hectares la "Grande Isle" en vue de préparer la future écocité Viasilva.
- **2 septembre** : mise en place de la nouvelle sectorisation des groupes scolaires publics afin d'équilibrer les effectifs.
- 55 **4 septembre** : c'est le plein d'inscriptions au Forum des associations.
- **5 septembre** : Sandra Lévénez, du TOCC, devient

vice-championne du monde de duathlon en Écosse.

- 56 **6 septembre** : démarrage des travaux pour la réalisation de la piste cyclable Bordage-Rigourdière pour assurer la continuité de la liaison centre-ville-village de Forge. Cet aménagement est le dernier de l'année après celui des Métairies-Belleuve et de la rue des Lacs.
- 57 **8 septembre** : fin de la consultation auprès des Cessonnais concernant le choix de l'architecte pour la construction de l'Espace Citoyen. Le Conseil municipal des jeunes est également consulté.
- 58 **9 septembre** : le calvaire retrouve ses deux statues restaurées après dégradation.
- 59 **11 et 12 septembre** : le 1<sup>er</sup> salon autos et motos de plein air est organisé par la Ville sur le parc de Champagné, en partenariat avec l'ensemble des concessionnaires automobiles. C'est un succès !
- **12 septembre** : l'ensemble traditionnel Les Perrières remporte le trophée "Bol d'Eire".

>>



60



61



62



63



64



65



68



66



67

>>

- 60 **15 septembre** : le bâtiment situé au 14-16, cours de la Vilaine, en cours de rénovation, est démolí à la suite d'apparitions de fissures.
- **18 et 19 septembre** : fête du patrimoine sur le thème de l'eau industrielle.
- 61 **24 septembre** : les salariés des Peupliers et du Bordage sont sensibilisés à l'utilisation des transports en commun lors d'un midi d'informations organisé par la Ville, en partenariat avec Rennes Métropole.
- 62 **24 septembre** : la création originale "La clé du temps", proposée par deux bibliothécaires et deux musiciens, est présentée au public au centre culturel.
- **25 septembre** : 2<sup>e</sup> étape des états généraux du développement durable avec le volet biodiversité.
- 63 **25 et 26 septembre** : le 3<sup>e</sup> salon de la diversité végétale "Délices de plantes", organisé par la Société d'horticulture en partenariat avec la Ville, se tient dans le parc de la Hublais et accueille près de 4 000 visiteurs.
- **29 septembre** : les architectes Loyer et Brosset sont

- choisis pour leur projet de construction de l'Espace Citoyen.
- 64 **Octobre** : le pôle Danse et le pôle Musique fusionnent pour former le pôle Musique et Danse, dirigé par Dominique Morin.
- 65 **2 octobre** : accueil des nouveaux habitants par le maire et l'équipe municipale.
- 66 **3 octobre** : la braderie organisée par le Comité des Fêtes célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire.
- 67 **13 octobre** : le 1<sup>er</sup> composteur collectif est inauguré, rue de la Chalotais.
- 68 **16 octobre** : le 2<sup>e</sup> arbre des naissances est planté dans le square du Muguet pour les 153 Cessonnais nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 30 septembre 2010.
- **25 octobre** : la Ville reçoit le préfet de région, Michel Cadot, et le président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif déployé par l'opérateur Voltalis pour réduire les consommations électriques.
- **Novembre** : début des travaux sur les arrêts de bus pour leur mise en accessibilité.



69



71



70



72



73



74



75

- 69 **8 novembre** : près de 800 jeunes participent au cross du collège.
- 70 **9 novembre** : le devoir de mémoire pour la commémoration de l'armistice se déroule avec la participation de nombreux scolaires.
  - **9 novembre** : réunion de présentation de l'offre d'activités des 10-18 ans aux acteurs locaux de la jeunesse en vue de la mise en place du Projet Éducatif Local.
  - **13 novembre** : 3<sup>e</sup> et dernière étape des états généraux du développement durable avec le volet solidaires.
- 71 **Du 15 au 20 novembre** : semaine de la solidarité internationale avec la participation d'intervenants sur l'économie solidaire.
- 72 **16 novembre** : Jean-Pierre Chinazzo, conseiller principal d'éducation au lycée Saint-Etienne, reçoit la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.
  - **30 novembre** : le contrat de concession de 22 ans a été signé entre la Ville et Grenergie Ouest pour la centrale solaire photovoltaïque implantée sur le toit du futur Centre technique municipal.

- **3 décembre** : la coupure de l'éclairage public entre 1h10 et 5h10 est étendue à la ZI ainsi qu'aux ZAC des Peupliers et Bordage.
- 73 **Du 3 au 5 décembre** : le Téléthon mobilise de nombreuses associations qui proposent plusieurs animations au profit de la recherche sur les myopathies.
- 74 **4 décembre** : le Conseil municipal des jeunes organise une grande fête citoyenne au profit du Téléthon.
- 75 **Les 4 et 5 décembre** : le 13<sup>e</sup> Marché de Noël, organisé par le Comité de Jumelage, est placé sous le signe de la qualité et de la diversité.
  - **6 décembre** : ouverture de la nouvelle déchèterie gérée par Rennes Métropole. Elle est inaugurée le 11 décembre.
  - **7 décembre** : le Plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune est définitivement élaboré. C'est un plan de gestion de crise face à la survenance d'un événement majeur de sécurité civile.
  - **Fin décembre** : le permis de construire de l'Espace Citoyen est déposé.

## Restauration de l'église Saint-Martin : vers un mécénat populaire



En août 2009, et en attendant sa restauration, le clocher a été mis en protection par la pose d'un filet adapté.

### Une restauration s'impose

Après un peu plus d'un siècle depuis la fin de sa construction (1899-1904), l'église Saint-Martin, œuvre de style néogothique de l'architecte Arthur Régnault, doit faire l'objet d'une restauration importante tant au plan de la sécurité publique, de sa solidité au niveau du clocher, de sa conservation générale que de sa mise aux normes et accessibilité. À la suite des désordres apparus en 2007 et des mises en protection temporaire du clocher notamment, la Ville a fait réaliser, après une 1<sup>re</sup> étude de sécurité effectuée par la Socotec, un diagnostic complet de l'état sanitaire de l'édifice. Ce diagnostic, rendu en mars 2009, a inventorié les dégradations et les vieillissements des ouvrages et les ma-

nifestations des désordres visibles ou soupçonnés. Une analyse a ensuite été effectuée en vue d'envisager les travaux nécessaires à réaliser. Sur la base de cet inventaire, et après consultation, une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée dans la restauration d'églises a été sélectionnée. Il s'agit du cabinet d'architectes Daniel Lefèvre (architecte en chef des monuments historiques) à Paris, associé à Delphine Isabel, architecte du patrimoine à Vannes, ainsi qu'avec plusieurs bureaux d'études.

### Une problématique technico-financière à résoudre

En juin 2010, la maîtrise d'œuvre a remis à la Ville l'étude d'avant projet sommaire des travaux de restauration. Trois tranches logiques de travaux, qui s'étaleraient sur plusieurs années, ont été définies et estimés :

- tranche ferme pour le clocher, l'oratoire et la sacristie : 659 400 € ;
- tranche conditionnelle 1 : chœur, partie de la nef et bas-côtés : 458 000 € ;
- tranche conditionnelle 2 : reste de la nef, tourelle, pignon principal : 579 000 €.

**Montant total : 1 696 400 € H.T., soit 2 028 894 € T.T.C. (hors coûts de maîtrise d'œuvre et frais divers).**

Après différents contacts et envois de dossiers de demandes de subventions auprès des collectivités territoriales partenaires (Conseil général, Conseil régional), de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et des démarches complémentaires auprès des parlementaires de la circonscription sur une participation, il s'avère que la Ville ne peut compter que sur son seul effort pour financer l'intégralité des travaux de restauration de l'édifice, cela à une période où les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités locales obligent à faire des choix entre différentes priorités. En l'état du dossier, le financement prévisionnel s'établit sur une couverture de la dépense par un emprunt à hauteur de 86 % du coût global et un autofinancement de 14 %.

Ce schéma de financement de départ est aujourd'hui difficilement supportable pour le budget communal et donc pour les contribuables cessonais, même si les travaux sont étalés sur plusieurs années.

### Une solution mobilisatrice

Puisqu'il faut "nous sauver nous-mêmes" en quelque sorte, et en explorant toutes les pistes de financement possibles, l'idée d'une souscription publique a germé. Un contact a été pris avec la Fondation du Patrimoine de Bretagne, dont le siège régional est à Rennes. Créée par une loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est aujourd'hui le seul organisme national habilité par le ministère de l'Économie et des Finances à octroyer des aides fiscales aux propriétaires privés et à re-

**Ce partenariat consisterait à organiser une campagne de mécénat populaire auprès des particuliers et des entreprises afin de recueillir des dons, ceux-ci ouvrant droit pour les donateurs à crédit d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et à hauteur de 60 % pour les entreprises.**

distribuer des fonds publics pour aider les collectivités locales dans leurs projets de restauration.

Cette démarche, menée pour la sauvegarde ou la restauration du patrimoine non protégé (le plus important en France), fait généralement consensus auprès de la population.

Les dons recueillis par la Fondation pour le compte de l'opération de restauration sont reversés à la commune à la fin du projet de restauration sous déduction des frais de gestion de la Fondation de 3 % sur les dons effectués et de 5 % pour les dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune. De plus, la Fondation du Patrimoine peut abonder sur ses ressources propres le montant de la collecte de la souscription publique si l'opération atteint au minimum 50 donateurs et 5 % du montant H.T. des travaux retenus soit, pour la tranche ferme du clocher en campagne de souscription, environ 20000€.

Un dossier explicatif va être adressé à la Fondation du Patrimoine de Bretagne avec laquelle les contacts vont se poursuivre. Par ailleurs, le relais de cette action par des associations locales est également à envisager et sera le bienvenu. En cas d'agrément sur l'opération par les instances techniques de la Fondation, la passation d'une convention de souscription sera proposée au Conseil municipal qui décidera alors du lancement de la campagne de mécénat populaire. **Ce serait une 1<sup>re</sup> du genre pour la Ville et un challenge collectif à relever.**

■ **Pour tout contact sur l'opération :** [mairie@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:mairie@ville-cesson-sevigne.fr). **Vous pourrez suivre les évolutions du projet sur le site de la Ville, dans la rubrique Projets et réalisations.**



Les dégradations sont nombreuses sur l'édifice. Le montant élevé des travaux pourrait donner lieu à la passation d'une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine de Bretagne.

## Les travaux en cours et à venir

### Mise en accessibilité des arrêts de bus

Les travaux ont démarré pour mettre en accessibilité plusieurs arrêts de bus. Après les arrêts Taillis, Grand Domaine et Bellevue, qui

se poursuivent en janvier, démarrage prochain des arrêts Belle Epine, La Hublais, place Sévigné et Base de loisirs. ↓



Les deux arrêts Taillis sont en cours de mise en accessibilité.

### Mapad - résidence pour personnes âgées dépendantes Beausoleil

Après la rénovation du bureau des infirmières, la reprise des puits de lumière pour cause d'infiltrations, le remplacement des luminaires et l'installation de portes coupe-feu, il reste quelques finitions avant la réception des travaux prévue le 7 janvier. Une rampe d'accessibilité pour les fauteuils roulants sera installée en début d'année.

### Rue des Haïches

En début d'année, une aire de jeux pour les enfants et pré-ados ainsi que des aménagements seront réalisés au niveau de la sortie de la rue des Haïches vers la rue des Vaux Parés. La barrière qui était installée entre la rue des Haïches et la rue de Bel Air a été enlevée pendant les travaux. Elle ne sera pas réinstallée, contrairement à l'avis des riverains, pour ne pas empêcher la circulation sur le domaine public. Un système de comptage des véhicules a été mis en place pour estimer l'impact de cette ouverture sur la circulation (37 passages en moyenne par jour).



### Piste cyclable Bordage-Rigourdière ↑

Quelques travaux restent à terminer : la signalisation horizontale et la pose de bordures en début d'année.

### Salle de tennis de table

Après la réalisation des fondations spéciales par pieux, le bâtiment est en cours de construction. Les travaux de charpente vont démarrer en début d'année. ↓



### Nouveau sas d'entrée à la mairie ↑

Dans le cadre de la politique de réduction des énergies, un véritable sas a été créé au niveau de la 2<sup>e</sup> entrée mairie accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux effectués ont permis de stabiliser les entrées d'air au rez-de-chaussée et de réduire les désagréments causés par les appels d'air réguliers dès l'ouverture des portes automatiques.

Il a également été décidé, courant 2011, la création d'une porte pour accès aux personnes à mobilité réduite au niveau des bureaux de la Police municipale. Cette ouverture sera réalisée en supprimant la dernière fenêtre du couloir de la Police municipale.

### Centre de loisirs

Un préau de 100 m<sup>2</sup> a été construit pour permettre aux enfants du centre de loisirs de profiter au maximum de l'extérieur pour jouer dans de meilleures conditions. Ce préau a été réalisé avec une charpente en bois et une couverture en ardoises afin de rester dans l'esprit du bâtiment principal. ↓



### ← Une tondeuse-ramasseuse aux services Techniques

Les services Techniques de la Ville ont acquis une tondeuse-ramasseuse dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts. Elle sert à faucher les herbes hautes des sites en fauche tardive mais aussi, dans le cadre de la mutualisation des équipements, à ramasser les feuilles mortes sur les espaces publics et à assurer la tonte des terrains de foot et autres gazon. Montant de l'achat : 33000€ T.T.C.

## Espace Citoyen : le permis de construire est déposé



L'édification de l'Espace Citoyen, sur la place de Waltrop, a été décidée dans le programme d'actions de la majorité municipale. Il offrira de nouveaux services municipaux aux Cessonnois en lien avec l'évolution des attentes de la population :

- une nouvelle salle des mariages plus grande et plus modulable qui permettra également d'accueillir les assemblées générales, les réunions publiques et les Conseils municipaux ;
- un guichet d'accueil et de renseignements sur la ville et les services communaux ;
- un espace jeunesse ;
- un forum citoyen qui permettra de se renseigner et de visualiser les futurs projets communaux ;

- l'accueil de services de conseils déconcentrés (par exemple sur les économies d'énergie) ;
- une galerie d'expositions citoyennes.

L'Espace Citoyen offrira une surface d'un peu plus de 550 m<sup>2</sup> sur un seul niveau dont plus de 200 m<sup>2</sup> pour la salle modulable de 150 places. La conception de cet équipement se voudra exemplaire au niveau de l'application des principes de développement durable tant dans sa construction que dans son fonctionnement. Le projet des architectes Atelier Loyer et Brosset a été retenu le 24 septembre dernier. Coût du projet au stade esquisse : 1,2 M€ (H.T.) en travaux + 151 185 € (H.T.) d'honoraires de maîtrise d'œuvre. Le calendrier prévisionnel de réalisation est fixé de la mi-2011 à la mi-2012.

## Le Relais assistantes maternelles bientôt en mairie



Le bâtiment occupé par le CDAS, propriété de la Ville, va devenir la mairie annexe d'ici avril prochain. Le CDAS a, lui, déménagé au Village des Collectivités, à Tizé.



Le Relais assistantes maternelles (Ram) de la Caf est présent sur la commune depuis près de 10 ans. Il était hébergé dans les locaux du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) qui a déménagé au Village des Collectivités à Tizé, début décembre. Une

solution de "relogement" a été proposée par la Ville en attendant que le Ram s'installe dans de nouveaux locaux associatifs. **Dès le 3 janvier prochain, la structure sera accueillie au service Social de la Mairie.** Ce relais a pour vocation d'informer les fa- >>

- > milles sur les modes de garde de la petite enfance et d'accompagner les assistantes maternelles, notamment sur les questions juridiques. Il est animé par Nathalie Rolland et Térésa Barbedette qui assureront une permanence physique et téléphonique au service Social (rez-de-chaussée de la mairie), le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h. Tél. : 02 99 83 52 31.

La mairie est propriétaire du bâtiment qu'occupait le CDAS depuis 1990. Ce déménagement de l'organisme social départemental va permettre d'aménager une mairie annexe dans laquelle plusieurs services seront installés d'ici avril prochain. Nous y reviendrons dans un prochain CIM. Tél. CDAS : 02 99 02 20 20.

## Cesson se prépare au Challenge national de la ville la plus sportive



Organisé chaque année depuis 1937 par le journal L'Équipe, le challenge de la ville française la plus sportive est une reconnaissance nationale des efforts d'une municipalité en faveur d'une politique sportive cohérente dans tous les domaines, tant au niveau du sport de masse, scolaire ou que du haut niveau. Nous avons de sérieux atouts pour nous engager dans cette compétition intervilles et penser que nous avons toutes nos chances de la remporter dans la **catégorie des villes de moins de 20000 habitants**. Si ce challenge est reconnu, c'est parce qu'il est sérieux quant à la méthode et aux critères de sélection. Une 1<sup>re</sup> étape est à passer sur dossier au printemps prochain. Les quelques villes présélection-

nées subissent ensuite un second tour d'examen avec visite par un jury de spécialistes des installations sportives, défense argumentée devant le jury d'un dossier technique sur la politique sportive municipale avec présentation d'un petit film d'illustration. **Les deux villes lauréates seront désignées en juin**. Remporter ce challenge apporte des retombées médiatiques, une notoriété sportive certaine, conforte une image de dynamisme et de qualité de vie pour la ville lauréate tout en mobilisant les énergies en interne. **Ce challenge ne nous est pas inconnu**. En effet, nous y avons participé en 1994 en terminant 4<sup>e</sup>. Il nous manquait sans doute, à l'époque, le maillon du haut niveau.

## Urbanisme : avant tout travaux, assurez-vous d'avoir une autorisation

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités préalables à la réalisation des travaux de construction nouvelle, des travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, installations de caravanes, etc). Le service Urbanisme a pour mission de vous informer sur le type d'autorisation nécessaire et d'assurer l'instruction de votre demande. Les autorisations le plus souvent délivrées sont les Déclarations Préalables.

### Déclaration Préalable

Tous les travaux de modification de façade (peinture, changement de menuiserie, ravalement...) ou de toiture (pose de panneaux solaires...) doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux, au titre du Code de l'Urbanisme.

Avant toute commande de matériaux ou de travaux à une entreprise il est recommandé d'attendre la réception de l'autorisation, assortie ou non de prescriptions. Tous les travaux réalisés non conformément à l'autorisation reçue peuvent donner lieu à une verbalisation.

- La déclaration préalable doit être faite pour toute modification de l'aspect extérieur : peinture, changement des menuiseries, ravalement de façade, parabole, réfection de toiture, pose de panneaux solaires, pose d'un châssis de toit sans création de surface de plancher...



© PHOTO LIBRE.FR

### Pose d'un portail ou d'une clôture :

- La déclaration préalable doit être faite pour toute extension ne dépassant pas 20 m<sup>2</sup> de Shob : agrandissement de la maison (chambre, salle de bain...), installation d'un abri de jardin, installation d'une véranda, installation d'une piscine > 10 m<sup>2</sup> même hors sol, aménagement des combles...
- La déclaration préalable doit être faite pour : changement de destination de l'immeuble (habitation en commerce par exemple) sans modification des structures porteuses et ni de la façade, lotissement de 2 lots, lotissement de plus de 2 lots ne créant pas de voie ou d'espace communs.

### Rappel concernant le Permis de Construire

Toutes les constructions nouvelles de plus de 20 m<sup>2</sup> et certains travaux exécutés sur des constructions existantes sont soumis à Permis de Construire au titre du Code de l'Urbanisme. **En tout état de cause, il est vivement recommandé de faire part de votre projet directement au service Urbanisme de la Ville. Celui-ci vous apportera toute précision utile.**

**ESPALUX**  
LA CUISINE POUR PASSION

**Éric Bagot**

Autopôle - 3, allée de Bray / face garage Voiviot CESSON-SÉVICHÉ • Tél. : 02 99 50 05 05

mobikit

CUISINES ET BAINS

## Le Métro à Cesson-Sévigné : 1<sup>er</sup> acte opérationnel signé

Afin de préparer la réalisation de la ligne b du métro en 2018-2020, les décisions opérationnelles s'enchaînent depuis quelques semaines. Après le choix de l'équipementier Siemens et son Cityval, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique se prépare pour une mise à l'enquête publique au tout début 2012.



Le maire vient de signer la participation de la Ville au groupement de commandes en vue de la désignation de coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé\* sur le futur chantier du métro. Au total, ce sont 16 institutions, organismes et sociétés qui sont concernés par cette 1<sup>re</sup> phase opérationnelle des travaux du fait de leurs infrastructures impactées par le passage du métro. Outre les 3 communes de Rennes, Saint-Jacques de la

Lande et Cesson-Sévigné, on trouve parmi les signataires ERDF, GRDF, l'Université de Rennes 1, le Crous, l'Insa, SFR, Orange, Free, Véolia, France Télécom, ...



Signature du 1<sup>er</sup> acte opérationnel et contractuel engageant la commune dans le futur chantier du métro en présence de Jacques Le Tallec, ingénieur études et travaux chargé d'affaires à la Semtcar, société d'économie mixte mandatée par Rennes Métropole pour mener les études et la réalisation de la ligne b de métro.

\* Plusieurs entreprises seront amenées à intervenir simultanément sur le chantier du métro. Selon l'article L 235-3 du Code du travail, une coordination en matière de sécurité et de protection de la santé est nécessaire. Par conséquent, un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé doit être nommé dès la phase de conception.

## Révision du PLU : réunion publique le 17 janvier



Secteur Atalante/Champs Blancs : d'importants chantiers de construction sont en cours, signe d'un dynamisme économique lié à l'attractivité des gros projets urbains à venir sur ce site.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, prescrite par délibération du Conseil municipal du 21 janvier 2009, se poursuit ainsi que la concertation auprès du public. Une nouvelle étape de cette concertation est proposée à l'occasion de la présentation des grandes orientations du futur PLU, au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une réunion publique est organisée à cet effet le **lundi 17 janvier à 19h, salle de la Touche Ablin**. Les thèmes suivants seront abordés :

- Environnement et paysage ;
- Habitat ;
- Équipements, économie et commerces ;
- Déplacements.

## Aires de jeux : création de pôles dans les quartiers



L'aire de jeux de Champagné pourrait voir son offre d'équipements augmentée, notamment pour les tout petits.

Plusieurs élus et techniciens de la Ville étaient sur le terrain le 15 décembre pour faire le point sur la gestion, l'état et la répartition des 33 aires de jeux de la commune.

La majorité des aires de jeux ont été créées il y a une quinzaine d'années suite au développement des lotissements. Les plus récentes sont sur Champagné, Muguet, Square Doré et la Monniais. L'ensemble des aires de jeux sont entretenues par la société Récré Action par le biais d'un marché public jusqu'en 2011. La somme de 24 500 € a été facturée en entretien en 2010.

### ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 4  
AU VENDREDI 17 DÉCEMBRE

#### Naissances

- Léo ZOBIDEH
- Tom ZOBIDEH
- Raphaël DUVAL
- Célian NADLER
- Artur PRIOUR
- Simon BEAUVERGER

#### Décès

- Yvonne DAVID, épouse THOUIN, 86 ans

### Le choix des jeux

La plupart des aires de jeux sont conçues pour la tranche d'âges de 3 à 10 ans. Il existe sur chaque aire au moins un jeu sur ressorts qui est accessible aux 1 à 6 ans. Seules les écoles élémentaires de Bourcchevreuil et de Beausoleil sont équipées d'une grande aire de jeux pour les tout petits. Il faudrait donc concevoir des aires de jeux qui répondent aux besoins d'apprentissage spécifique des très jeunes utilisateurs. En effet, la conception des jeux doit favoriser le développement de la psychomotricité.

### Entretien des aires de jeux

Globalement, les aires de jeux sont en bon état et sont régulièrement entretenues. Certaines aires de jeux sont peu utilisées et en très bon état (ex. : Clos Sévigné et Cormier) car étant situées dans des lotissements où il n'existe que peu de jeunes enfants, voire aucun à ce jour (ex. : la Pommeraie, le Placis Vert, le Cormier ou Belle Epine).

### Création de pôles aire de jeux

La plupart des aires de jeux se situent à 150 m l'une de l'autre tandis qu'il n'en existe aucune dans le secteur du Petit Marais. Afin d'augmenter la centralité et le choix des structures pour l'accueil de tous les enfants, certaines aires de jeux pourraient être regroupées. En effet, il existe de nombreuses aires de jeux à structure unique (exemples : >>

>> Le Placis Vert, la Bretonnière). Une réflexion va donc être menée autour de la question du regroupement des aires de jeux comme ceux de Champagné, de la Pommeraie, du Réage ou de la Monniais. L'offre pourrait être augmentée pour les tout petits sur l'aire de jeux de Champagné (petite structure), sur l'aire de jeux du Réage et de la Monniais (petite structure et balançoire bébé). À la suite des nouvelles constructions rue de la Croix Noblet et rue de Rennes, une nouvelle aire de jeux va être créée sur les Vaux Parés pour

les enfants (0 à 7 ans) et préados (11-14 ans). Le site du Petit Marais étant dépourvu d'aires de jeux, l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux entre la rue du Petit Marais et le boulevard des Alliés est prévu. Par ailleurs, certaines assistantes maternelles souhaitent que certaines aires de jeux soient clôturées afin de les rendre plus sûres comme à la Mare Pavée. En outre, il faudra prévoir de clôturer l'aire de jeux aux Vaux Parés qui se trouve à proximité d'un bassin tampon, ainsi que celle du Réage.

## AEC - PAE au service des demandeurs d'emploi et des entreprises

Action Emploi Cesson - Point Accueil Emploi sont des services pour les entreprises et les demandeurs d'emploi. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h en accès libre et sur rendez-vous de 14h à 17h (fermée le mercredi après-midi).

La conseillère emploi et l'équipe de conseillers bénévoles sont à l'écoute des entreprises qui recrutent : organisation de tables rondes, analyse de l'offre et mise en relation à partir de la connaissance des candidats en fichier ; mise en place d'action de recrutement, en partenariat avec le réseau PAE Pays et/ou Pôle Emploi.

Ils sont également là pour accompagner individuellement ou collectivement (ateliers), toutes personnes en démarches de recherche d'emploi, de formation et de projet d'évolution professionnelle.

### Toute l'année et dès janvier 2011

- **Les accompagnements individuels** : projets professionnels, entretiens conseils, simulation d'entretiens... Mission Locale avec permanence chaque mardi matin de la conseillère Marie-Madeleine Bazoin.
- **Les ateliers sur inscription** :
  - le GRE - Groupe de Recherche d'Emploi : conseils, mise en relation et développement des réseaux, a lieu tous les lundis et jeudis de 14h à 18h ;
  - le TRE - Techniques de recherche d'emploi : véritable formation sur les outils et les méthodes de recherche, validation des



- projets, valorisation des compétences ;
- le GDO – Groupe Démarche et outils : travail sur le projet professionnel et outils de base nécessaires à la recherche d'emploi, a lieu les mardis de 9h à 11h ;
- l'Atelier Vidéo – nouvelle offre de service : apprendre à se présenter devant l'employeur, à l'aide de la caméra ;
- les ateliers informatiques, selon le niveau et les besoins : approche de l'ordinateur, initiation traitement de texte, initiation tableur Excel, initiation Internet et perfectionnement.
- **À disposition et en accès libre (gratuit)** : documentation (revues, journaux...), affichage des offres, téléphone et postes informatiques.

■ **Renseignements et inscription à l'accueil, Maison des associations, la Touche Ablin, par téléphone au 02 99 83 25 96 ou par mail à [aec@bretagne-emploi.org](mailto:aec@bretagne-emploi.org)**

## Axe Est-Ouest de transport en commun en site propre : enquête publique

Par arrêté du 16 juin 2010, le président de Rennes Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'aménagement d'un axe Est-Ouest de transport en commun en site propre pour la section Lennoir/Beaulieu, située sur les communes de Rennes et Cesson-Sévigné.

Serge Bassoutre, major honoraire du ministère de l'Intérieur, a été désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. L'enquête se déroule dans les locaux de l'Hôtel de Rennes Métropole – 4, avenue Henri Fréville à Rennes, jusqu'au 12 janvier 2011 in-

clus où chacun peut prendre connaissance du dossier du lundi au vendredi de 14h à 17h. Toute personne pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'Hôtel de Rennes Métropole à l'attention de M. Bassoutre. Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public dans les locaux de l'Hôtel de Rennes Métropole le mercredi 12 janvier de 14h à 17h. À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Rennes Métropole.

## 8 % des Cessonnais recensés, du 20 janvier au 26 février



**8 % des habitants de la commune seront recensés entre le 20 janvier et le 26 février 2011.**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

### Mode d'emploi à partir du jeudi 20 janvier

1. Un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire, vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement.

L'agent recenseur dépose une "feuille de logement" par logement ;

- le second, le **bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement.

### Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

Au plus tard jusqu'au **samedi 26 février**. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie.

- **Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 99 83 52 13.**

## Étude encadrée à Beausoleil : un service fréquenté



L'étude encadrée à Beausoleil est surtout fréquentée par des élèves du CE2 au CM2.

**Depuis septembre 2007, l'école élémentaire Beausoleil propose une étude encadrée par des enseignants. Ce service, qui répond à une demande des parents, connaît un succès croissant et compte cette année 13 groupes.**

De 12 groupes l'an dernier, l'étude encadrée est passée à 13 à la rentrée de septembre. "Il y a 4 groupes le lundi, soit 90 enfants, 3 groupes le mardi soit 67 enfants, 4 groupes le jeudi soit 90 enfants et 2 groupes le vendredi, soit une quarantaine d'enfants", présente Maryvonne Doki-Thonon, la directrice de l'école élémentaire Beausoleil. Cette étude, encadrée par 8 professeurs des écoles volontaires et rémunérés par la Mairie, se déroule de 17h à 17h45 et offre plusieurs avantages. "Les groupes sont composés de 20 enfants maximum. Ils sont réunis par niveau et peuvent ainsi s'entraider, se motiver. L'enseignant contrôle les leçons, corrige les devoirs et fait faire la lecture aux plus jeunes." Ce service permet aux parents qui n'en ont pas le temps d'être assurés que leur enfant a un suivi pédagogique. "Mais cela ne doit pas empêcher le parent de contrôler le travail de son enfant. L'enseignant peut également recommander l'étude encadrée pour un enfant en difficulté." **Pratique.** Le tarif de l'étude est de 1,44 € par jour. Des tarifs dégressifs peuvent être appliqués. **Pour information :** il n'y a

pas d'étude encadrée à l'école élémentaire Bourchevreuil mais une étude surveillée de 16h30 à 18h par du personnel communal. La direction Éducation-Jeunesse propose des séances d'accompagnement à la scolarité encadrées par des bénévoles, à l'Escale et à L'Etournel sous certaines conditions.

■ **Contact : 02 99 83 82 75**

### Donnez votre sang, le 18 janvier

Une collecte aura lieu le mardi 18 janvier au Carré Sévigné, de 10h à 13h et de 15h à 19h. Pour satisfaire les besoins des 500000 malades transfusés chaque année en France, l'Établissement Français du Sang (EFS) compte sur la générosité des donneuses et donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont en forte augmentation. Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien. À ce propos, des crêpes, confectionnées par l'équipe de l'association des donneurs de sang de Cesson, seront offertes le 18 janvier. Nous comptons sur votre générosité.

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

### Des places de crèche à Calais

Le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2009 a décidé la réservation de principe de 5 places au sein de la crèche Calais, structure d'accueil de la petite enfance gérée par l'association "Parenbouge", située rue du Chêne Morand. Un contrat a d'ailleurs été signé pour 3 ans, à compter de septembre 2010. Ces 5 places seront disponibles à la mi-janvier dans cette structure qui propose des horaires d'ouverture atypiques de 6h à 21h30. Cela va permettre à la Ville de répondre aux besoins particuliers de certaines familles cessonaises inscrites sur liste d'attente à la Maison de l'Enfance.

### Calendriers : gare aux faux agents de Rennes Métropole

Des démarcheurs se faisant passer pour des agents de Rennes Métropole tentent actuellement de vendre des calendriers aux particuliers. Rennes Métropole précise que ni ses agents ni ceux de son prestataire de collecte Sita Ouest ne distribuent de calendriers. Il en est de même des ambassadeurs du tri.

### Changement téléphone Caf

Pour joindre la Caf 35, composez désormais le **0810 25 35 10**.



### Enquête Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques effectue une enquête statistique sur **l'emploi, le chômage et l'inactivité, jusqu'au 15 janvier 2011**. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il est muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

### Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 11 et 25 janvier de 9h à 12h, en mairie.**

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.

### Banque Alimentaire : dons supérieurs à 2009

La collecte des 26 et 27 novembre a eu lieu dans les galeries marchandes de Cesson-Sévigné. Les dons 2010 ont été supérieurs de 10 à 20 % à ceux de 2009. Les bénévoles, près de 50 personnes, se sont relayés pour sensibiliser le public le jour "J", préparer et effectuer les présences, assurer le ramassage des denrées recueillies grâce à un véhicule prêté par la Mairie de Cesson. "Signe très encourageant : des personnes ont proposé spontanément leurs services", confiait un représentant de l'association.

### Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

## Espace de Grippé et golf municipal : tarifs adaptés

Deux réajustements tarifaires vont être effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui se justifient par la recherche de simplification de gestion et le rétablissement d'une tarification économiquement plus réaliste.

### Locations des salles de l'Espace de Grippé

Afin de mettre les prix à hauteur de ceux pratiqués sur les villes voisines pour des prestations similaires, le tarif "semaine" est supprimé pour ne faire plus qu'un tarif "journée" en donnant la possibilité de location aux associations 7 jours/7 et aux entreprises et en conservant la distinction "cessonnais" et "au-

tres". Les tarifs des forfaits "week-end, 1/2 journée de préparation, acompte et caution" ne changent pas. Il n'y a donc plus que 4 tarifs au lieu de 8 par salle.

### Abonnements et greenfees du golf

La réduction sur les abonnements et greenfees du golf, pour compensation des travaux sur le green, ne sera plus appliquée. En effet, les tarifs étaient jusqu'à présent très inférieurs à ceux de la concurrence et les utilisateurs bénéficient aujourd'hui de services améliorés avec l'ouverture du nouveau club-house et les travaux réalisés sur le parcours.

## Aide à domicile pour l'ADMR : soulager le quotidien

**Corine Bodéré est aide à domicile. Elle est l'une des 45 salariés de l'ADMR Cesson Vern Chantepie, association créée en 1960 et présidée aujourd'hui par Annick Bertin. Corine assure chaque jour plusieurs missions auprès de différents publics pour les aider dans leur quotidien. Rencontre.**

*"J'ai travaillé dans une structure ADMR dans le Finistère pendant 6 ans avant de postuler sur Rennes. Après un test et un entretien, j'ai débuté mes missions en janvier 2009." Corine Bodéré assure l'aide à la toilette, la préparation des repas, l'accompagnement dans les sorties, les tâches ménagères, l'encadrement des jeux, les courses ou encore l'aide administrative auprès de différents publics (enfants, personne âgée, célibataire, famille, personne avec handicap...).* *"En CDI, je travaille 32 heures par semaine et reçois mon planning en fin de mois. En général, je commence ma journée à 7h45 pour l'achever à 18h. J'effectue le plus souvent des tâches ménagères chez les particuliers mais j'apprécie aussi de pouvoir aider chaque matin une personne handicapée. Mon métier prend alors vraiment tout son sens." L'aide à domicile aime particulièrement le contact avec les gens, la diversité des tâches et la mobilité. "Je souhaite maintenant devenir auxiliaire de vie.*



Corine Bodéré intervient notamment auprès de Yvon Lefèvre, un retraité très occupé chez qui elle fait du ménage. Elle doit également remplir un cahier de liaison dans lequel sont notées toutes les tâches accomplies pour un meilleur suivi.

*Il me reste deux modules du DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) à passer pour obtenir cet examen."*

■ **ADMR Cesson Vern Chantepie - 3 A, rue de Paris. Tél. : 02 99 83 70 74. Courriel : cesson.asso@admr35.org. Ouverture des bureaux de 9h à 13h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Horaires de fonctionnement du service : 7h-21h du lundi au dimanche. N'intervient pas la nuit.**

DU CENTRE ET DE LA DROITE

**BONNE ANNÉE 2011**

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe du centre et de la droite vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Nos souhaits les plus chaleureux s'adressent à vous toutes, familles cessonnaises. Nous avons une pensée plus particulière pour les familles qui vivent des moments difficiles : la maladie d'un proche, la perte d'un emploi, l'isolement...

C'est pour vous représenter et défendre vos intérêts que nous nous mobilisons tout au long de l'année dans l'exercice de notre mandat.

Une année vient de s'écouler et nous avons à nouveau fait valoir nos arguments, avec fermeté, auprès de la majorité sur un certain nombre de sujets. Reprenons les principaux :

**Beaucoup d'entre vous sont venus vers nous stupéfaits par l'ampleur des hausses des impôts (en 2 ans, + 11 % pour la taxe d'habitation et + 28 % pour la taxe foncière sur le bâti).** Nous nous sommes énormément investis sur ce dossier. Les Cessonnais voient ce qu'ils ont à payer en plus mais n'ont pas l'impression que cela va de pair avec des services nouveaux ou un accroissement important de la qualité des services. En début de mandat, la majorité semblait voir Cesson-Sévigné comme une commune de nantis, dotée des taux d'imposition les plus bas de la métropole : un eldorado dans lequel elle pouvait puiser pour financer les projets auxquels elle tenait. Il semblerait qu'aujourd'hui, elle soit plus embarrassée pour justifier cette politique.

**Nous nous sommes fortement mobilisés sur les sujets d'urbanisme. Nous avons voté contre, lors de chaque délibération ayant trait au projet "Cœur de ville-Place de Waltrop".** Ce projet d'une maison citoyenne associée à la construction de 3 immeubles de 4 étages, d'une part, engendre une dépense inutile de près de 2 M€ et d'autre part, défigure le lieu d'implantation. Tant de réparations restent à faire sur les bâ-

timents existants. De même, nous vous avons engagés à exercer votre propre surveillance dans le cadre de **la révision du PLU et de l'étude sur les règlements de lotissement. Nous suivrons ce dossier attentivement en 2011 car des décisions importantes pour votre environnement devraient être prises cette année.**

**Par ailleurs, nous sommes intervenus pour soutenir les assistantes maternelles qui ont dû renoncer aux points-rencontres enfants-assistantes maternelles à la Maison de l'Enfance, une journée par semaine.** Certes, les élus de la majorité ont rencontré les assistantes maternelles et les locaux sont plus adaptés. **Notre intervention et la persévérance des assistantes maternelles n'ont pas manqué d'interpeller la municipalité.** Cependant, c'est au niveau du fonctionnement qu'il reste à redire : l'activité bibliothèque n'a lieu qu'une fois tous les 2 mois et sur inscription. Le matériel de motricité est transporté de la Maison de l'Enfance vers le centre de loisirs par l'éducatrice et donc arrive au compte-gouttes. **Quel dommage que la Maison de l'Enfance ne soit pas accessible à tous les enfants !...**

L'un des motifs de **mécontentement récurrent en 2010 aura été l'entretien des espaces verts.** Dans de nombreux quartiers de la ville et principalement les quartiers périphériques, il est devenu très fréquent de voir de l'herbe pousser sur les trottoirs, les riverains se plaignent. **En réponse à notre question orale, la municipalité a reconnu qu'elle avait des progrès à faire dans ce domaine.** Nous espérons que 2011 verra ces progrès enfin concrétisés.

Soyez assurés que nous exercerons notre mission de contrôle, de vigilance et que nous resterons à votre écoute afin de mieux vous servir.

**Toute l'équipe  
du centre et de la droite**

## Menus du 3 au 18 janvier

### Lundi 3

- Macédoine de légumes mayonnaise/chou rouge aux noix
- Cordon bleu de volaille avec petits pois
- Yaourt aromatisé
- Purée de pommes/cocktail de fruits

**Goûter :** pain, beurre et fruit

### Mardi 4

- Velouté de **légumes bio**
- Chili con carne avec riz
- Emmental
- Clémentines

**Goûter :** Pain, beurre et chocolat

### Mercredi 5

- Taboulé
- Sauté de volaille sauce forestière avec haricots verts
- Vache Picon
- Banane

**Goûter :** pain et fromage

### Jeudi 6

- Salade mêlée/pomelos
- Filet de poisson sauce concarnoise avec julienne de légumes
- Edam
- Galette des Rois

**Goûter :** yaourt et fruit

### Vendredi 7

- Velouté de **légumes bio**
- Echine de porc demi-sel avec purée Saint-Germain
- Brie
- Entremets chocolat au **lait bio**

**Goûter :** pain et confiture

### Lundi 10

- Potage aux **légumes bio**
- Omelette aux pommes de terre avec salade verte
- Cantafrais
- Mousse au chocolat

**Goûter :** pain, beurre et fruit

### Mardi 11

- Crêpe au fromage/feuilleté viande
- Bœuf mode aux carottes
- Yaourt nature sucré
- Kiwi

**Goûter :** pain et fromage

### Mercredi 12

- Saucisson à l'ail cornichon
- Filet de poisson sauce hollandaise avec printanière de légumes
- Fromage frais aux fruits
- Orange

**Goûter :** pain et confiture

### Jeudi 13

- Salade de pâtes au thon/piémontaise
- Rôti de porc au jus avec gratin de choux-fleurs
- Gouda **pain bio**
- Clémentines

**Goûter :** pain, beurre et chocolat

### Vendredi 14

- Potage aux **légumes bio**
- Beignets de poisson citron avec riz pilaf et épinards
- Chantailou ail et fines herbes
- Abricot au sirop/comποτε pommes-cassis

**Goûter :** pain, beurre et fruit

### Lundi 17

- Salade de blé/salade Esau
- Bœuf aux oignons avec mitonnée de légumes
- Tome blanche **pain bio**
- **Pomme bio**

**Goûter :** pain et confiture

### Mardi 18

- Potage de **légumes bio**
- Pommes de terre savoyarde avec salade verte
- Fripon
- Orange

**Goûter :** pain et fromage

## DES ENFANTS ONT COURU POUR LE TÉLÉTHON



Le cross a permis de récolter 252 € au profit du Téléthon.

Une belle initiative a été menée le 14 décembre de la part de l'école élémentaire Bourgchevreuil : organiser un cross au profit du Téléthon. Les élèves mais aussi les CM2 de l'école Beausoleil ont envahi le mail de Bourgchevreuil pour participer à la course (1 tour pour les petits et 4 tours pour les

plus grands). *"Il s'agit de donner 1 € sur la base du volontariat"*, précisait la directrice, Brigitte Thomas. 252 € ont ainsi été récoltés. Les élèves ont également été sensibilisés en classe sur la manifestation organisée par l'association française contre les maladies rares.

## DEUX PETITS CESSONNAIS À EURODISNEY

Le Lions Club Rennes-Rives de l'Ille participe chaque année à l'opération "Prendre un enfant par la main" pour offrir aux enfants de familles défavorisées un séjour avant Noël. Le club a pris en charge le financement de deux jours à EuroDisney pour deux cessonçais de 9 et 10 ans : Marvin Hoguet-Burel et Quentin Bertrand. *"Nous nous sommes rapprochés du service Social de la mairie pour offrir ce cadeau qui va concerner 14 autres enfants de l'agglomération rennaise et 120 enfants de tout l'Ouest"*, précisaient MM. Lebreton et Victor. Les deux garçons ont quitté Cesson le 15 décembre, tout excités à l'idée de découvrir le parc d'attractions.



Marvin et Quentin, entourés de leur maman et en compagnie de membres du Lions Club et d'élus de la Ville, avant leur départ pour EuroDisney.

## LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE, ROUTE DE CHANTEPIE, A ÉTÉ INAUGURÉE

Guy Fraslin, Michel Bihan, maire de Cesson-Sévigné et Jean-Louis Merrien, vice-président de Rennes Métropole délégué à la collecte, au traitement et à la prévention des déchets, ont procédé au traditionnel geste d'inauguration le 11 décembre.



Les travaux de construction se sont étalés de mai à novembre 2010. Sur une superficie de 8780 m<sup>2</sup>, la nouvelle déchèterie de la route de Chantepie propose 10 quais de déchargement numérotés pour aider l'usager à trier ses déchets. Une plateforme de 1500 m<sup>2</sup> est dédiée aux déchets verts. La circulation sur le site a été étudiée soigneusement pour un meilleur confort et une meilleure sécurité des usagers et des véhicules. À l'occasion de l'inauguration, le maire a annoncé qu'à la suite de l'installation de deux composteurs collectifs de déchets ménagers rue de la Chalotais, "Nous étudions la possibilité d'en installer un également près des cuisines centrales de restauration scolaire, rue de Belle Epine."

**La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Elle est fermée le jeudi après-midi. Déchets acceptés :** encombrants, incinérables, bois, gravats, plâtres, ferraille, carton, déchets verts, électroménagers, déchets dangereux des ménages, huiles de vidange, huiles végétales, amiante lié à des matériaux inertes, souches.

■ **Renseignements au 0 800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe). Le 31 décembre, la déchèterie fermera exceptionnellement à 16h au lieu de 18h. Elle sera ouverte le 3 janvier aux horaires habituels.**

## SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : L'HEURE EST AU BILAN



La plateforme, qui réunit les élu(e)s de la majorité et de l'opposition ainsi que les associations de solidarités internationales, s'est retrouvée le 11 décembre pour faire le bilan de La Semaine de la Solidarité Internationale. Chacun s'est accordé pour dire la réussite des actions de la semaine, tant au plan de l'organisation que de leurs contenus. L'audience de 170 personnes pour la soirée film-débat au cinéma confirme l'intérêt des Cessonnais pour les questions économiques, sociales et culturelles à l'international. Cette formule sera reconduite pour l'année prochaine grâce à l'efficacité de Gilbert Samson, président de Cesson-Solidarité. Les états généraux sur l'économie sociale et solidaire ont permis d'aborder de nouveaux sujets. Une forme est à définir pour fédérer à Cesson-Sévigné,

les actions de ce secteur. La deuxième partie de la réunion a permis à chaque association de s'exprimer sur ses projets 2011 : les ateliers-formation pour l'école de Port-au-Prince (association Pandiasou), la vaccination de cheptels de Pilimpikou (association Cesson-Solidarité), la poursuite des actions d'éducation, état civil et eau pour la coopération décentralisée. Pour chacune, un travail de longue haleine. Pour 2011, il a été décidé que les 4 prochaines rencontres de la plateforme auront respectivement pour objet, le budget, la formation, les projets et le bilan.

**Sylvie Marie-Scipion,**  
Adjointe au maire chargée de la communication,  
des partenariats et des nouvelles technologies.

**CESSON  
MULTI-SERVICES  
RENOVATION**

Tous vos travaux  
à domicile !

**André Lebreton**

40, rue de Bel Air - CESSON-SÉVIGNÉ

Port. 06 64 87 60 96

Tél. / Fax : 02 99 83 36 04

Plomberie  
Electricité  
Menuiserie  
Peinture  
Tapisserie  
Vitrerie

Carrelage - Faïence  
Montage meubles

Aménagement intérieur et extérieur

## ÉCHANGES SOLIDAIRES CESSON-DANKASSARI : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 25 JANVIER



Réunion de femmes dans un village de la commune rurale de Dankassari.

L'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari (AESCD) tiendra son assemblée générale statutaire annuelle le mardi 25 janvier à 20h30, salle du Pressoir (près du Centre culturel). Cette assemblée est publique, ouverte à toutes et tous. L'ordre du jour est le suivant :

- situation actuelle de la commune de Dankassari et des soutiens qu'elle reçoit ;
- présentation du rapport moral de l'AESCD par la présidente, Marie-Françoise Roy
  - suivi de la coopération Cesson-Dankassari : actions réalisées dans les différents volets, présentation des pièces justificatives ;
  - volet hydraulique du plan de développement local de la commune de Dankassari : actions réalisées, partenariat avec Échanges Afrique Insa et soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, présentation des pièces justificatives ;
  - actions financées au Niger sur les fonds propres provenant de cotisations, de dons, notamment du Comité des Fêtes de Cesson et de ventes diverses ;
  - compte-rendu des actions menées en France : présence au Forum des Associations, présence à la braderie de Cesson, participation à l'ensemble des activités de la Semaine de Solidarité Internationale dans le cadre de la plate-forme des asso-

ciations cessonaises de solidarité internationale, présence au Marché de Noël ;

- projet culturel Saouda da Afrika, mené en commun par l'AESCD avec les services Communication et Culture de la Ville de Cesson-Sévigné et le cinéma "Le Sévigné".
- présentation du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Nevanen ;
- projets en cours ;
- questions diverses ;
- adoption du rapport moral et financier, élection du nouveau bureau. L'adoption du rapport moral et financier et l'élection du bureau seront soumises aux votes des adhérents et adhérentes à jour de leur cotisation.

### LE 31 DÉCEMBRE : COLLECTE AVANCÉE

La collecte du 31 décembre sera avancée d'une heure. Celle du matin débutera à 5h au lieu de 6h et celle de l'après-midi à 13h au lieu de 14h habituellement. Merci de prendre en compte cette modification dans la présentation de vos bacs.

## CONVENTION POUR DES PARCS VÉLOS SÉCURISÉS

Dans le cadre du plan vélo et pistes cyclables développé par la municipalité, la Ville avait présenté sa candidature auprès de Rennes Métropole en vue de l'implantation d'un parc-vélos sécurisé près de la halte ferroviaire et destiné à favoriser l'intermodalité du vélo avec le TER et les bus. Compte tenu de l'attractivité du site par rapport à l'intermodalité avec les transports en commun proches, le dossier cessonais a été retenu. Une convention pour finaliser ce projet, qui sera réalisé sur 2011, va donc être signée entre la Ville et Rennes Métropole. Outre l'intérêt pratique et sécurisé du parc vélo proposé

(10 emplacements), celui-ci est fourni et installé par Rennes Métropole qui en conserve la propriété mais en assure le fonctionnement, la maintenance et l'entretien. De plus, cet équipement faisant partie du Contrat de Pays 2006-2012, il bénéficie d'une participation financière du Conseil régional à hauteur de 50 % du montant H.T. de l'investissement. Rennes Métropole prenant pour sa part 25 % de la dépense, la Ville voit sa contribution limitée à 25 % de l'équipement. L'estimation de l'installation complète s'élève à 17 129 € (H.T.). La contribution de Cesson-Sévigné auprès de Rennes Métropole se limitera donc à 4 282,25 € (H.T.).

## PETITES ANNONCES

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.



## OFFRE D'EMPLOI

Cherche étudiant(e) pour **cours d'italien** niveau 2<sup>de</sup>.  
Tél. : 06 70 17 63 80.

## DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille propose de **garder vos enfants** le week-end et pendant les vacances scolaires. Libre le mardi à 16h pour aller les chercher à l'école et les aider à faire leur devoir. Tél. : 07 86 10 45 60.

Jeune fille propose de **garder vos bouts de choux** en semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 72 85 22 92.

Dame cherche quelques **heures de ménage** chez les particuliers le lundi toute la journée et le mardi matin. Tél. : 06 58 62 58 72.

Femme de ménage expérimentée propose **heures de ménage** chez particuliers. Paiement Cesu.  
Tél. : 06 30 67 58 49.

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géo, SVT, anglais, français et espagnol, de la 6<sup>e</sup> à la Terminale. Solide expérience. Déplacement possible.  
Tél. : 06 99 52 05 88 (à partir de 19h).

## DIVERS

**Donne chien mâle** stérilisé, croisé beauceron, âgé de 2 ans. Besoin d'affection et d'espace.  
Tél. : 06 37 77 88 24.

Donne, contre bons soins, **adorables chatons** de plus de 3 mois, propres et sevrés : un mâle blanc avec tâches grises et une femelle noire avec tâches blanches. Tél. : 06 20 79 48 11.

# LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

## DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS  
ET ÉDUCATION JEUNESSE

## DÉCEMBRE

- JUSQU'AU VENDREDI 31 : **exposition "Inside"** ou le "Off" du centre culturel. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*  
✖ ORG. : CLUB PHOTO DE CESSON-SÉVIGNÉ.

## JANVIER

- MERCREDI 5 : **après-midi festif** pour les 3-8 ans dans le cadre du concours du plus beau dessin. *Carré Sévigné à 15h.*  
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 : **spectacle original et insolite** : "Charivari chez Chabrier" suivi de "L'éducation manquée". *Centre culturel à 17h30. Tarifs : 10 et 8 €.*  
✖ ORG. : COMPAGNIE DES BOUFFES DE L'OUEST.
- DU LUNDI 10 AU 19 FÉVRIER : **exposition "De Capes et de Crocs"** - La bande dessinée à l'honneur. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*  
✖ ORG. : PÔLES MÉDIATHÈQUE ET PATRIMOINE.
- DU LUNDI 10 AU 12 MARS : **exposition Pierre Moignard**. Galerie Pictura du centre culturel. Entrée libre.  
✖ ORG. : PÔLE ARTS PLASTIQUES.
- MARDI 11 : **Connaissance du monde** avec l'Inde. *Cinéma "Le Sévigné" à 17h30. Tarifs : 8, 7 et 4 €.*
- JEUDI 13 : **vœux aux entreprises**, artisans et agriculteurs. *Carré Sévigné à 19h.*  
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- VENDREDI 14 : **vœux aux associations**. *Carré Sévigné à 18h30.*  
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 : **tournoi de judo** et championnat régional Juniors. *Palais des sports.*  
✖ ORG. : OCC JUDO.
- MARDI 18 : **collecte de sang**. *Carré Sévigné (cafétéria).*
- MERCREDI 19 : **Il était une fois...** à la recherche d'un fabuleux trésor ! *Médiathèque du centre culturel à 15h30. À partir de 4 ans. Gratuit, sans inscription.*
- VENDREDI 28 : **Concert Escal'en'Scène** avec trois groupes de rock. *Maison des jeunes l'Escal, 20h30. Gratuit et ouvert à tous.*  
✖ ORG. : SERVICE ÉDUCATION ET JEUNESSE.
- SAMEDI 29 : **Trophée Franck Lebrun** (tournoi de foot en salle). *Palais des sports.*  
✖ ORG. : AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE RENNES.
- DIMANCHE 30 : **Festival Les Coquecigrués** avec la Compagnie du Petit Monsieur. *Musée des transmissions, Espace Ferrié à 15h.*  
✖ INFOS : 02 99 78 38 38

## JEUNESSE

## SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT DE RENNES, DU 13 AU 15 JANVIER

L'étudiant, en partenariat avec l'Académie de Rennes et le Conseil régional de Bretagne, vous donne rendez-vous **du 13 au 15 janvier au Parc des Expositions de Rennes** pour la 22<sup>e</sup> édition du Salon du lycéen et de l'étudiant. Cet événement incontournable vous permettra de peaufiner votre orientation et votre projet professionnel. Tous les types d'établissements et de cursus seront repré-

sentés et vous saurez tout des poursuites d'études possibles en fonction de votre niveau, de votre spécialité et de votre objectif. Des rencontres-débats, des conférences vous révéleront toutes les possibilités d'études qui s'offrent à vous et qui correspondent à votre profil.

■ **Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr) - rubrique Salons.**

## SERVICE JEUNESSE

### Projet Cultures en Trans...

Les Trans musicales se sont déroulées du 9 au 11 décembre à Rennes. Lors de ce festival, 3 jeunes cessonais et une jeune allemande, accompagnés des animateurs de l'Escale, ont réalisé le reportage vidéo "Ce que l'on dit, ce que l'on pense...". Le groupe, armé

d'un pass journaliste, était présent sur les trois soirées pour récolter un maximum de matière. Ce projet "Cultures en Trans", en partenariat avec le Crij 35 et l'A.T.M, sera présenté à l'Escale et au 4 Bis à Rennes, fin mai.

↓ >>



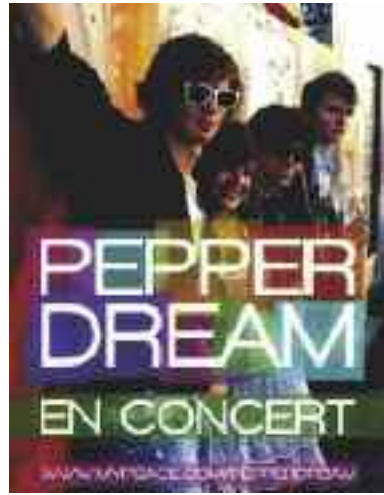
## JEUNESSE

### ➤ Concert Escal'en'Scène

Rendez-vous le vendredi 28 janvier. La maison des jeunes l'Escale accueillera trois groupes influencés rock : Hair grass (Folk / Grunge / Psychédélique), Pepper dream (Pop / Power pop / Rock) et Little sheep (rock). Début des hostilités à 20h30. Soirée gratuite et ouverte à tous !



Hair grass 2010



**Fermeture :** La maison des jeunes l'Éternel est fermée jusqu'au 8 janvier.  
**Réouverture le mardi 11 janvier.**

## INFORMATIONS JEUNESSE : LA VILLE EXPÉRIMENTE UN NOUVEAU DISPOSITIF

**A** la suite de divers constats et besoins en termes d'informations des jeunes exprimés depuis plusieurs années par les élus en charge des questions jeunesse et par les professionnels jeunesse de Rennes Métropole, le Centre régional d'information jeunesse (Crij), dans le cadre de son projet de développement "Information Jeunesse en Pays de Rennes 2010-2012", a sollicité Rennes Métropole afin d'être accompagné dans sa volonté de développer l'accès pour les jeunes aux ressources du Crij ou des Point infos jeunesse (Pij) existants sur les communes de l'agglomération.

Comme d'autres villes dotées d'espaces jeunes et de professionnels jeunesse, **Cesson-Sévigné a signé la convention de partenariat avec le Crij Bretagne pour l'expérimentation d'un dispositif d'Information Jeunesse prenant effet à compter de janvier 2011.**

En effet, les animateurs ont souvent des difficultés pour accéder à l'information. Ils se trouvent aussi parfois démunis face aux questions des jeunes ou n'ont pas de documentation précise et spécialisée. Le Crij, lui, possède les outils nécessaires à tout accompagnement.

### Présentation du dispositif

Le dispositif expérimental du Crij s'organiserait de la façon suivante :

- accès à 5 kits documentaires sur des thématiques précises retravaillées et adaptées par les professionnels du Crij avec envoi et mise à jour pris en charge ;
- avoir un interlocuteur privilégié : un informateur documentaliste du Crij disponible du mardi au samedi par téléphone afin de répondre aux questions diverses des professionnels des communes ;
- accès au site internet du Crij dédié aux professionnels ;
- 5 journées de sensibilisation sur des thématiques précises (jobs d'été, emplois saisonniers, action de prévention des conduites à risques, atelier Bafa...) avec des temps de mutualisation d'expériences, de mise en lien avec les structures spécialisées, animés par des professionnels du réseau ;
- des accueils possibles dans les Pij de l'agglomération pour des visites et temps d'échanges entre professionnels ;
- possibilité de la présence du 4 bis sur des événements organisés sur les communes ;
- appui pour la réalisation d'outils ou de dossiers pour

## JEUNESSE



>> les pages "Jeunes" des bulletins et magazines municipaux ;  
 • organisation, à la demande, de visites guidées du Crij le mercredi après-midi, à destination des jeunes.

**Mise en œuvre**

Le budget alloué à cette expérimentation sera pris en charge pour moitié par Rennes Métropole et pour l'autre moitié par les communes bénéficiaires du dispositif, la contribution de chaque commune étant calculée sur la base du nombre d'habitants. Une convention a été signée entre le Crij et la mairie de Cesson-Sévigné pour l'année 2011 (montant de la prestation : environ 2738 €). Celle-ci précise les modalités d'accès au dispositif pour les professionnels désignés comme "Relais" au sein de la Ville. Une grille d'évaluation sera proposée afin de vérifier la pertinence et l'efficacité du dispositif. Afin d'en préciser les critères et de suivre son évolution, un comité de suivi pourrait être constitué. Enfin, des critères particuliers et un accompagnement renforcé pourraient être proposés aux communes susceptibles de s'orienter, à l'issue de l'expérimentation, vers la création d'un Point Information Jeunesse labellisé (communal ou en intercommunalité).

© PHOTO-LIBRE.FR

Cesson-Sévigné a signé la convention de partenariat avec le Crij Bretagne pour l'expérimentation d'un dispositif d'Informations Jeunesse.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UN CHÈQUE DE 1 043 € POUR LE TÉLÉTHON

La 3<sup>e</sup> réunion du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le 14 décembre, dans la salle du Conseil municipal. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour mais avant de débiter la séance, l'ensemble des élus et membres des commissions a remis un chèque de 1043 € à Joëlle Buquet, du Comité local du Téléthon (photo). Cette somme est constituée de l'intégralité de la recette de la fête citoyenne qui s'est déroulée le 4 décembre.

### Bilan des actions des commissions Environnement et Citoyenneté

• **commission Environnement** : le 17 novembre, en présence du maire et de deux élus, un arbre (Savonnier) et des fleurs ont été plantés dans le parc

de Champagné pour symboliser le 1<sup>er</sup> mandat du CMJ. La visite d'un refuge de la Société protectrice des animaux (SPA) était prévue le 23 octobre à Vezin le Coquet. Elle n'a pas pu avoir lieu et est reportée au samedi 15 janvier prochain.

&gt;&gt;

## JEUNESSE

➤ • **commission Citoyenneté** : le 15 mai, les élus ont rencontré des jeunes du CMJ de Waltrop. Les élus ont été invités le 28 mai à la résidence Beausoleil pour découvrir les différents projets réalisés par les personnes âgées (expo photo, atelier Mandala, jardinières thérapeutiques...). Le 1<sup>er</sup> octobre, la commission a également participé à l'Arbre des Naissances et lu des articles extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant. Et bien sûr, l'organisation de la 1<sup>re</sup> fête citoyenne, le 4 décembre...

**Sans oublier le 31 août : le CMJ a été consulté concernant les trois projets du futur Espace Citoyen.**

### Actions pour 2011

• **commission Environnement** : expérimenter un vélobus entre le quartier de la Monniais et le collège, encadré par des adultes. Réfléchir à l'installation d'un plus grand nombre de poubelles dans la ville. Réfléchir à la mise à disposition pour les propriétaires de chien de sacs pour les déjections canines. Ré-

liser des panneaux imagés pour sensibiliser le public à la propreté dans la ville.

• **commission Citoyenneté** : réaliser une action autour de la sécurité routière (mettre des passages piétons plus près des arrêts de bus). Organiser une sortie roller ou vélo conviviale. Prévoir un temps fort "jeux" avec les personnes âgées. Organiser une journée Troc de jeux.

### Divers

La mini-commission Cantine se réunira au printemps prochain.

L'ensemble des élus a reçu un tee-shirt CMJ qui permettra de les identifier lors de leur participation aux cérémonies et manifestations diverses.

### Prochaines commissions

- Environnement : jeudi 10 février à 17h30
- Citoyenneté : jeudi 17 février à 17h30
- Conseil municipal des jeunes : 17 mars à 17h30



## CULTURE

## LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 20 - Fax : 02 99 83 52 23  
Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

## Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi ..... 14h-18h30
- mercredi ..... 10h-18h30
- samedi ..... 10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle et les modalités d'abonnement se trouvent sur le site de la ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr). La plaquette peut être retirée au Centre Culturel.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

RUBRIQUE : CULTURE



© ANNA CAVAN

## THÉÂTRE

## Le Jeu de l'amour et du hasard de Pierre de Marivaux

Mardi 11 janvier - 20h30 au Carré Sévigné

Mise en scène : Philippe Calvario. Avec : Jérémie Bédrupe, Anne Bouvier, Philippe Calvario, Eric Guého, Julie Harnois, Kevin Lelannier

## TARIFS

Plein : 24 €, réduit : 21 € et jeune : 12 €.

## CONTE MUSICAL ET MARIONNETTES

## Fanfan l'éléphant

### Productions Nid de coucou

Dimanche 16 janvier à 11h et à 16h et lundi 17 janvier à 9h30, 10h30 et 15h



Auditorium  
du centre culturel  
Tout public à partir  
de 2 ans

Fanfan est un petit éléphant curieux et plein de vie. Dans les coulisses d'un cirque improbable, il explore maladroitement les objets qui l'entourent. Patatras ! Une bêtise en amène une autre et le voilà perdu dans une forêt de verres. Une éléphante rose habite ici. Vont-ils trouver l'harmonie ?

## TARIFS

Plein : 6 €, réduit : 5 € et jeune : 4 €.

## CULTURE



© LUCILLE REPROZ

MUSIQUE SOUL-JAZZ, BLUES

**Robin McKelle****Mess Around**

Jeudi 20 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

Après deux albums jazz remarquables, la chanteuse signe avec beaucoup de talent un magnifique opus à la croisée du rythme blues, de la soul et du jazz. À travers cette facette encore méconnue et si éclatante de son talent, c'est toute la tradition noire américaine qui s'exprime avec force et authenticité dans sa voix de contralto chaleureuse.

**TARIFS**

Plein : 24 €, réduit : 21 € et jeune : 12 €.

THÉÂTRE - MAGIE - MANIPULATION - MUSIQUE

**La Parade des hiboux****C<sup>ie</sup> Décalée**

Jeudi 27 janvier à 20h30

Carré Sévigné (à partir de 6 ans)

Avec : Sébastien Baron, Bruno Labouret, Erwan Morin  
Tour à tour, magiciens, jongleurs, clowns et musiciens, les trois artistes de la compagnie Décalée campent trois musiciens

**TARIFS**

Plein : 16 €, réduit : 14 € et jeune : 8 €.

déjantés qui attendent de passer une audition. Coproducteurs : Carré Magique / Lannion, Le Trio Théâtre / Inzinzac-Lochrist, Le Quai des Rêves / Lamballe, Le Grand Logis / Bruz.

MUSIQUE ET VOIX

**Julia Migenes chante Schubert**

© MARIANNE ROSENSTIEHL

Mardi 1<sup>er</sup> février à 20h30 - Carré Sévigné

Mise en scène : Philippe Calvario. Textes joués par Philippe Calvario. Piano : Édouard Ferlet. Après Alter Ego en tournée mondiale, la chanteuse lyrique Julia Migenes nous plonge avec délice dans l'univers de Schubert.

**TARIFS**

Plein : 26 €, réduit : 23 € et jeune : 13 €.



© CHRISTIAN LOMPECH



## ➤ THÉÂTRE MUSICAL

### Que d'espoir ! - C<sup>ie</sup> Staccato

Jeudi 3 et vendredi 4 février à 20h30 - Carré Sévigné  
Texte de Hanokh Levin. Avec H. Bothorel, J. Clinchamp, G. Ronsin, P. Robert et L. Carré (clarinette, saxophone). On peut toujours rire du pire ! C'est le témoignage que nous livre Hanokh Levin en évoquant toujours indirectement et par le biais d'un humour féroce, les persécutions humaines au cœur du conflit israëlo-palestinien.

Coproduction : Centre culturel de Liffré, Pôle Sud Chartres de Bretagne, Centre Jacques Duhamel à Vitré et Centre culturel de Cesson-Sévigné (soutenu par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, le Conseil régional de Bretagne). ↓

#### TARIFS

Plein : 8 €, réduit : 6 € et jeune : 4 €.



© SYLVIE TEZEMAS

## EXPOSITION TEMPORAIRE



### Urban Metz

#### “De Capes et de Crocs” La bande dessinée est à l'honneur

Du 10 janvier au 19 février dans le hall du centre culturel. Entrée libre  
**De capes et de crocs** est une bande dessinée de Jean-Luc Masbou (dessins) et d'Alain Ayrolles (scénario) qui comprend déjà neuf tomes. L'action se passe au XVII<sup>e</sup> siècle et évoque Molière, la commedia dell'arte et les romans de cape et d'épée par le biais de personnages animaliers. Les pôles Patrimoine/expositions et Médiathèque s'associent pour vous présenter et mettre à l'honneur de manière très originale cette BD surprenante.

## ART CONTEMPORAIN

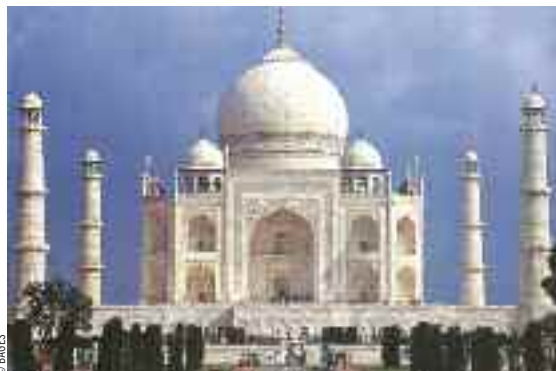
### Pierre Moignard

Du 10 janvier au 12 mars  
Galerie Pictura du centre culturel  
**L'artiste vit entre la côte des USA et la France.** À travers un film “Who choosed me” inspiré du récit du “Marchand de Venise” de Shakespeare et présenté à Cesson-Sévigné lors du colloque 2009, il réalise des peintures de grand format où le sujet, allégorie de la peinture elle-même, est suspendu au cœur “de décors”, visions de la factice Las Vegas. Les œuvres Moignard ont été présentées dans de grandes expositions : “Dream land” au centre Georges Pompidou au printemps 2010 et au MAMCO de Genève l'été dernier.

## CONNAISSANCE DU MONDE AVEC L'INDE, LE 11 JANVIER

**A**près trente années de reportages dans les plus belles contrées du monde, l'Inde (Rajasthan, Lakshadweep et Cachemire) interpelle à nouveau Gérard et Thérèse Bagès. Comment la plus vaste et la plus peuplée des démocraties aborde-t-elle le troisième millénaire ? La nouvelle classe de consommateurs va-t-elle ébranler religion et traditions ? Le film est à la fois un parcours initiatique sur les traces des grands mouvements de pensée et un témoignage actuel d'une Inde moderne aux multiples facettes. **À voir au cinéma Le Sévigné à 17h30. Tarifs : 8, 7 et 4 €.**

■ Renseignements complémentaires : [www.connaissancedumonde.com](http://www.connaissancedumonde.com)



© BAGÈS

## LES COQUECIGRUES À CESSON, LE 30 JANVIER



La compagnie Du petit Monsieur jouera "2 secondes", le 30 janvier à l'Espace Ferrié.

**L**es Coquecigrues vous donnent rendez-vous à partir du 23 janvier, jusqu'au 27 mars 2011. Du théâtre burlesque à la marionnette, en passant par le clown, le conte ou la musique, cette manifestation se veut éclectique, offrant une programmation de qualité autour d'un concept original alliant culture et patrimoine. Les Coquecigrues, c'est aussi permettre aux petits et aux plus grands de découvrir ou redécouvrir la richesse et l'exception du patrimoine du

Pays de Rennes. À cette occasion, et avant chaque spectacle, une visite gratuite des lieux est proposée par un guide conférencier de Rennes Métropole, d'Art et d'Histoire.

**Dimanche 30 janvier - Espace Ferrié, Musée des Transmissions**

Rendez-vous et billetterie à partir de 15h, à l'Espace Ferrié. Un petit goûter sera offert aux plus jeunes enfants à l'issue du spectacle jeune public. **À 15h**, visite commentée du site par un guide conférencier du service Rennes Métropole d'art et d'histoire.

**"2 secondes" - Cie Du petit Monsieur.** Mise en scène : Amandine Barrillon. Jeu : Ivan Chary. **Clown burlesque / 16h / spectacle familial / dès 4 ans / 35 mn**

Dans ce spectacle muet et burlesque, le Cie du Petit Monsieur poursuit son exploration des temps modernes. Et que contiendrait aujourd'hui la boîte de Pandore, si ce n'est un de ces nouveaux objets qui ont envahi notre quotidien ? Technologiquement brillant, incroyablement confortable mais tellement sournois ! Paul Durand, toujours coincé dans son costume trois pièces, va l'apprendre à ses dépens...

**Spectacle jeune public** (en cours de programmation)

■ **Infos pratiques :**

**tarifs : de 8 € (adulte) à 5 € (enfant) / Forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 23 € / tarif réduit habituel**

**+ les cartes sortir, cézam, (7 €).**

**Réservation indispensable par mail à :**

**mononcleetmaniece@yahoo.fr**  
**ou au 02 99 78 38 38.**

## LE MUSÉE DES TRANSMISSIONS FERMÉ JUSQU'AU 2 JANVIER

L'«Espace Ferrié - Musée des Transmissions» ferme exceptionnellement ses portes jusqu'au dimanche 2 janvier inclus. Vous êtes attendus nombreux à partir du 3 janvier pour une visite libre de l'exposition permanente concernant

l'histoire de l'information et de la télécommunication (des premiers signaux de fumée aux satellites). Puis, vous pourrez découvrir l'exposition temporaire intitulée «Le téléphone, de Graham Bell à nos jours».

### IL ÉTAIT UNE FOIS... LE 19 JANVIER

Partez à la **recherche d'un fabuleux trésor**, décryptez des énigmes, relevez des indices parmi les histoires sélectionnées pour vous...

et laissez-vous entraîner joyeusement ! **Rendez-vous le mercredi 19 janvier** à la Médiathèque à 15h30. Gratuit et sans inscription. À partir de 4 ans.

### COMPAGNIE DES BOUFFES DE L'OUEST

**Connaissez-vous Emmanuel Chabrier ?** La compagnie des Bouffes de l'Ouest vous entraîne dans un spectacle original et insolite : «Charivari chez Chabrier» où l'on surprend l'emploi du temps fantaisiste du compositeur français Emmanuel Chabrier. Cette présentation est suivie de «L'éducation manquée», un petit bijou d'opérette produit pour la

première fois un dimanche de mai 1879, boulevard des Capucines à Paris. Ce spectacle est composé de chanteurs et d'un ensemble instrumental professionnels.

■ **Centre culturel de Cesson-Sévigné, samedi 8 janvier à 20h30 et dimanche 9 janvier à 17h30. Tarifs : 10€ (8€ pour les moins de 25 ans).**



Les Bouffes de l'Ouest donneront deux représentations de leur spectacle, les 8 et 9 janvier.

## EXPOSITION "INSIDE": TRAVAIL COLLECTIF AU CENTRE CULTUREL

**54** agents travaillent à la direction de l'action culturelle qui regroupe les pôles Médiathèque, Musique-Danse, Arts Plastiques, Patrimoine et Culture Jazz. L'équipe, sur l'idée originale de Dorothée Hervé, directrice du pôle Médiathèque, a souhaité proposer une création d'exposition réalisée par le Photo Club de Cesson-Sévigné. L'objectif : montrer, en images, les activités qui rythment les différents pôles et mettre en avant leur richesse. "L'ensemble des agents de la direction culturelle accompagne notre projet politique d'une culture pour tous. Je les remercie pour le travail accompli quotidiennement en direction de tous les publics", soulignait

Christian Anneix, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine, lors du vernissage le 7 décembre. Remerciement surtout au Photo Club qui a su mettre en lumière et en valeur le travail de tous avec des clichés aussi surprenants qu'esthétiques. "Tous les pôles se sont réunis autour de ce projet. Le choix des photos exposées est un choix collectif. Cela a créé du lien entre les agents et a permis de valoriser le travail des uns et des autres", précisait Carole Lardoux, directrice de l'action culturelle.

■ "Inside" est à voir jusqu'au 31 décembre dans le hall du Centre culturel et à la médiathèque.



Une partie de l'équipe du Photo Club qui a réalisé l'exposition "Inside", présentée dans le hall et à la Médiathèque du Centre culturel.

## "TOC TOC" AVEC CARAMBOLE

La compagnie théâtrale cessonnaise présente "Toc toc", une pièce de Laurent Baffie mise en scène par Vincent Huchet. Le docteur Stern, connu pour faire disparaître manies et phobies en une seule séance, est le plus grand spécialiste mondial dans le traitement des Toc, les troubles obsessionnels compulsifs. Six personnalités aux caractères bien trempés sont heureuses de pouvoir rencontrer cet illustre neuropsychiatre. L'attente est insoutenable, le cocktail explosif. Un specta-

cle hilarant à ne pas manquer... Une vraie thérapie par le rire ! Attention : pièce déconseillée aux moins de 12 ans (écarts de langage).

■ **À voir au centre culturel le vendredi 28 et le samedi 29 janvier à 20h30, le dimanche 30 janvier à 15h, le vendredi 4 et le samedi 5 février à 20h30 et le dimanche 6 février à 15h. Tarif : 7 €. Réduit : 5 €. Réservation au 02 99 83 22 24 ou par courriel : [occcarambole@voila.fr](mailto:occcarambole@voila.fr)**

## SPORTS

## OCC ESCALADE



Les 4 et 5 décembre, pas moins de 9 membres du team compétition du club ont participé aux Championnats départementaux qui se sont tenus à Redon. Le week-end a été intense en émotions et chacun a grimpé au minimum 6 voies. À noter que l'OCC Escalade a été très bien représenté sur les podiums avec la première place d'Anne-Gaëlle Morin chez

les juniors femmes, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places de Maxence Berthelot et de Nicolas Mode chez les juniors hommes et la seconde place de Corentin Berthelot chez les séniors hommes. Nous les retrouverons tous aux championnats régionaux début 2011 ; les poussins et benjamins du club se retrouveront à l'open d'escalade de Châteaubourg, le 13 février.

## Golf : stages d'hiver adultes

Initiation et perfectionnement à partir du 8 janvier, et durant 10 semaines, à raison de 8 séances de 1h + 2 séances de 2h. Possibilité le mardi, jeudi, vendredi et samedi. Tarif : 130 € + 31€.

■ Inscriptions et réservations auprès de Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.

## OCC Basket

L'équipe première, entraînée par Boris Lombart, est montée cette année en Ligue 2 Régionale Bretagne. Les prochains matches :

- 15 janvier : Cesson-Sévigné contre Pordic ;
- 22 janvier : Cesson-Sévigné contre CPB Rennes 2.

■ Retrouvez le calendrier ainsi que les photos des matches sur le <http://occbasket.fnnet.fr>



## ASSOCIATIONS

## Vidéo Club Cessonnais

**Vendredi 7 janvier à 20h15**, au local du Club - 43, bd de Dézerseul, **échange et partage avec un invité** sur la vidéo. La soirée se terminera par la traditionnelle Galette des Rois.

## UNC Cesson-Sévigné

- **Hommage aux fusillés** du 30 décembre 1942, le jeudi 30 décembre à 11h à la Maltière (Saint-Jacques de la Lande). Départ de Cesson devant La Poste à 10h en covoiturage.
- **Repas et Galette des Rois**, le samedi 15 janvier à 13h à la Touche Ablin. Renseignements et inscriptions auprès de F. Renou au 02 99 83 32 81 avant le 5 janvier. Tarif : 10 €/personne.
- **Assemblée générale** annuelle, le dimanche 30 janvier également à la Touche Ablin à partir de 9h.

## Vestiaire Solidaire

Ouverture du vestiaire les **mardis 4 et 11 janvier** au 58, cours de la Vilaine pour le **dépôt de vêtements** propres et en bon état, sauf les chaussures. Les **jeudis 6 et 13 janvier**, **vente** ouverte à tous de vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés à tout petit prix. Vous y trouverez un couffin sur roulettes, des baignoires pour bébé et divers accessoires de puériculture.

■ **Contact au 02 99 83 34 24**  
ou au 02 99 83 30 37.

## Cesson Vacances Nature

- **Rando du dimanche 9 janvier** : départ de la Touche Ablin à 13h30 à Acigné. Animateur : Jacques-Claude Gallinière au 02 99 83 70 11.
  - **Rando VTT du dimanche 9 janvier** : départ de la Touche Ablin à 8h15 pour Saint-Senoux. Animateur : Gwenaël Duclos au 09 51 38 14 07.
  - **Groupe de lecture le 24 janvier à 18h30** : rendez-vous à la Touche Ablin à 18h30. Discussion autour du livre de **Yasmina Khadra : "Ce que le jour doit à la nuit"** (Poche).
  - **Places en séjours neige vacances d'hiver** : familles, colos, ados, pré-ados et enfants, se renseigner auprès du secrétariat.
- **Détails et inscriptions au secrétariat ouvert de 14h à 18h du lundi au vendredi.**  
Tél. : 02 99 83 16 38.  
Courriel : [cvn@wanadoo.fr](mailto:cvn@wanadoo.fr)

## Rando Nature

- **Départ des randonnées** de la place Sévigné à 14h, chaque lundi et jeudi. Rendez-vous en janvier : les lundis 3, 17 et 31 pour une marche en forêt. Les jeudis 6 et 20 : Cesson-Sévigné. Le lundi 10 : Chasnés-sur-Illet. Le jeudi 13 : environs de Cesson. Le lundi 24 : Gévezé. Le jeudi 27 : Thorigné-Fouillard.
  - **Galette des Rois** le lundi 17 janvier à 17h30, salle du Pressoir.
- **Renseignements et inscriptions**  
au 02 99 83 85 02 ou au 02 99 83 90 24.



© PHOTOIR

## ASSOCIATIONS

## AVF Cesson-Sévigné

- **Coupe-couture** : cette nouvelle activité a lieu de 15h à 17h à raison d'un vendredi sur deux, salle 18 du centre de loisirs. Prochaines animations : vendredis 7 et 21 janvier.
- **Cartonnage** : Cécile Leroy anime cet atelier pour les débutants de 10h à 12h tous les jeudis, salle 18 du centre de loisirs.
- **Spectacles au Liberté** avec tarifs préférentiels : "100 violons tziganes", le mardi 18 janvier à 15h. Tarif : 34 € et "Symphonie équestre", le mardi 29 mars à 15h. Tarif : 30 €.
  - Renseignements et inscriptions auprès des hôtesses (option pour 30 places seulement).
- **Sortie à Paris**, le samedi 15 janvier avec Cesson Art et Poésie. Départ à 7h et retour vers 23h. Transport en autocar et visite de l'exposition Monet au Grand Palais. Tarif : 55 €. Autocar seul : 42 €.
- **Galette des Rois**, le vendredi 21 janvier à 15h, salle de la Touche Ablin. Inscriptions auprès des hôtesses.

- Renseignements et inscriptions au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78. Site : <http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>.

## Secours Catholique

L'équipe locale assure une **permanence administrative** au Centre paroissial, allée du Muguet, le **mardi de 10h à 12h** en janvier. Première permanence le mardi 4 janvier, destinée à accompagner les personnes en difficulté pour :

- effectuer une demande à une administration ;
- répondre à une question posée par une administration ;
- rédiger des courriers plus personnels ;
- lire et comprendre les contrats souscrits (téléphonie, internet, crédits renouvelables...);
- surmonter une difficulté de la vie courante qui vient d'arriver comme une qui s'est installée depuis quelque temps.

## CESSON RETRAITE ACTIVE

- **Galette des Rois**, le lundi 24 janvier à partir de 14h au Carré Sévigné. Inscriptions avant le 14 janvier auprès des responsables d'activité ou d'Annick Cazoulat au 02 99 83 27 83. Participation : 4 € pour les adhérents et 5 € pour les conjoints non adhérents. Paiement à l'entrée.
- **Activité marche** : pour le **groupe A**, changement d'horaire de départ à partir de janvier à 9h. Lundis 3 et 24 janvier : forêt. Mercredis 5 et 26 : Cesson. Lundi 10 : petite rando à Feins avec départ à 8h45. Mercredi 12 : Betton. Mercredi 19 : Cleunay. Lundi 17 : grande rando à Gevezé avec départ à 9h. Lundi 31 : parc des Bois. **Groupe B** : départ à 9h15. Lundi 3 : parc des Bois. Mercredi 5, lundis 17 et 31 : Cesson. Lundi 10 et mercredi 19 : forêt. Mercredi 12 : Betton. Lundi 24 : Saint-Grégoire. Mercredi 26 : Cleunay. **Groupe C** : départ à 9h30 pour 1h de marche.
- **Marche nordique**, tous les vendredis avec départ à 9h30.
- **Activité chants de marins** : jeudi 6 janvier (heure et salle habituelles) et ce même jour inscriptions pour la Galette des Rois des chants de marins du jeudi 20 janvier ainsi que pour la Galette des Rois de la retraite active du lundi 24 janvier.



© PHOTOIR

## ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).  
Programme sur le [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) et sur le [www.cine35.com](http://www.cine35.com)

- Plein tarif : 6,6 euros • Réduit : 4,8 euros (tarif réduit – 18 ans)
- Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4 euros = 43 euros
- Recharge Fidélité : 40 euros • Carte Escal : 3,50 euros

### LES TARIFS

Il sera procédé à une augmentation raisonnable de 0,20 € par ticket au 1<sup>er</sup> janvier pour certains des tarifs. **Pour les séances sur des films en 3D, pas de surcoût pour permettre d'utiliser les cartes "fidélité", notamment à la borne.**

Toute l'équipe du Sévigné vous présente ses meilleurs vœux pour 2011 et vous précise qu'en janvier, une permanence est assurée pour recharger vos cartes "Fidélité" (valable pour l'année civile) ou acheter des carnets de 10 places, tous les samedis de 10h à 12h.

## SEMAINE DU 29 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER



### Ce n'est qu'un début

France - 1h35

Documentaire de Jean-Pierre Pozzi, Pierre Barouquier avec Isabelle Duflocq, Pascaline Dogliani

- Dimanche 2 janvier à 15h
- Lundi 3 janvier à 20h30

### De vrais mensonges

France - 1h45

de Pierre Salvadori avec Audrey Tautou, Nathalie Baye

- Jeudi 30 décembre à 20h30

- Dimanche 2 janvier à 17h30
- Mardi 4 janvier à 20h30

### Le Monde de Narnia : L'Odyssée du Passeur d'aurore

USA - 1h54 - VF

numérique en 3D sans supplément de prix  
de Michael Apted avec Georgie Henley,  
Skandar Keynes

- Mercredi 29 décembre à 17h30
- Jeudi 30 décembre à 17h30
- Vendredi 31 décembre à 15h
- Dimanche 2 janvier à 20h30



Pascal Prioul

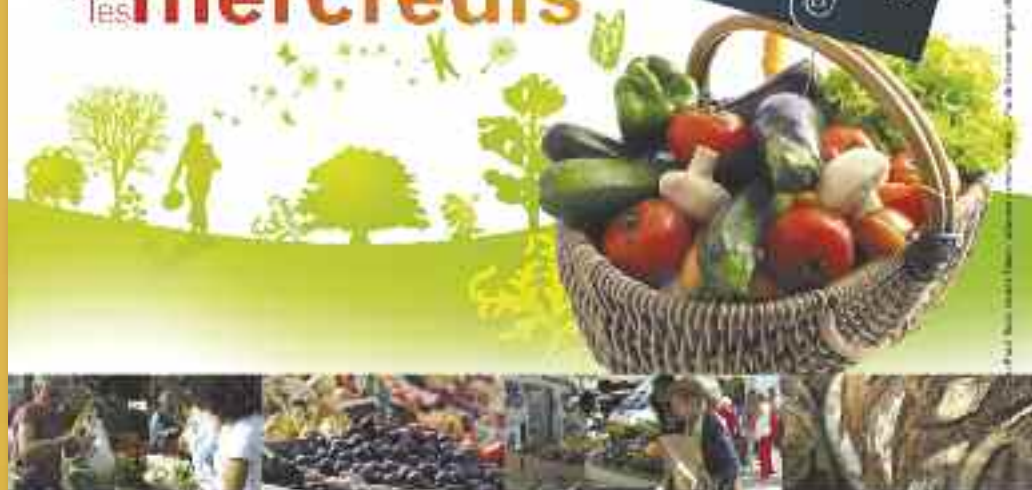
peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54  
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

le **marché bio**  
tous les **mercredis**

Place de l'Église  
16h.30 - 19h.30



CESSON-SÉVIGNÉ



© Pascal Prioul 2011